

Ramadan et couvre-feu *Délicate cohabitation*

*Grosse crainte de voir se reproduire le relâchement
qui a accompagné l'Aïd El Adha*



Le risque d'une
troisième vague
plane sur le pays

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit des membres de la Chabiba ittihadia de Bejaâd



Page 2

Nasser Bourita : La réunion du CPS de l'UA sur le Sahara est un non-événement pour le Maroc



Page 6

Mohamed Benabdelkader La justice hébraïque fait partie intégrante du système judiciaire du Royaume



Page 5

Trois syndicats de l'enseignement appellent à une grève nationale



Page 2

Yassine Bounou, cette fois buteur, sauve le FC Séville !



Page 23

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit des membres de la Chabiba ittihadia de Bejaâd



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a reçu, vendredi 19 mars au siège central du parti à Rabat, des membres de la Chabiba ittihadia de Bejaâd, qui étaient accompagnés du secrétaire provincial du parti, Saïd El Meskini, d'Omar Redouane et de Mohamed Cherkaoui, respectivement secrétaire et membre du bureau local du Syndicat national de l'enseignement (SNE-FDT).

Lors de cette réunion, Driss Lachgar a mis l'accent sur l'importance des jeunes dans le changement et la construction par leur forte participation politique et leur contribution à l'élaboration des politiques publiques à tous les niveaux, local, régional, et national.

Le Premier secrétaire de l'USFP a également mis en exergue les efforts consentis par la jeunesse du parti au niveau local et provincial, ainsi que le rôle essentiel joué par les femmes de Bejaâd en particulier et de Khouribga en général dans la défense des valeurs et des principes du parti de la Rose.

À l'issue de cette rencontre, des membres de la Chabiba ittihadia ont visité tous les services du siège central du parti, sis à Hay Riyad à Rabat.

Trois syndicats de l'enseignement appellent à une grève nationale

Trois syndicats de l'enseignement, à savoir le Syndicat national de l'enseignement (SNE-FDT), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE-UGTM) et la Fédération nationale de l'enseignement (FNE-UMT), ont annoncé une grève nationale demain mardi 23 mars accompagnée de sit-in le 25 mars au niveau des Académies régionales, et le port de brassards du lundi 22 mars au lundi 5 avril 2021.

Selon un communiqué commun, les trois syndicats, il a été décidé d'organiser des réunions centrales avec des représentants des coordinations d'enseignement pour unifier les revendications et les luttes, et ce, en vue d'organiser une réunion avec le Conseil national des droits de l'Homme et avec les présidents de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers, avant «de tenir une conférence de presse pour présenter le cahier revendicatif de la coordination syndicale et le programme de lutte unitaire».

La coordination syndicale tripartite a également appelé, dans son communiqué, tous ses militants à prendre part à ce mouvement de protestation pour soutenir les luttes de l'administration

pédagogique et des professeurs contractuels, ainsi que les autres catégories de personnels lésés par la politique gouvernementale.

Il y a lieu de rappeler que ces trois syndicats ont «fermement condamné» le recours à la violence face «aux revendications pacifiques, justes et légitimes» des enseignants contractuels.

Ils ont également exprimé leur «soutien à toutes les luttes pacifiques du personnel de l'éducation nationale», tout en soulignant que «le gouvernement est pleinement responsable» de ce qui s'est passé, car «il a choisi de politiser les problèmes éducatifs».

«Nous avons catégoriquement refusé de faire du secteur de l'éducation et de la formation un champ de bataille pour régler des comptes politiques». Les trois syndicats ont, par ailleurs, demandé au gouvernement et au ministère de tutelle de mettre en œuvre les accords concernant tous les dossiers tranchés lors du dialogue sectoriel, tout en appelant en même temps à «l'ouverture de négociations sérieuses au sujet des dossiers en suspens en vue de les régler définitivement dès que possible et sans procrastination».

H.T

Le CNDH demande l'application de la loi en termes de proportionnalité lors de la dispersion des manifestations



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a souligné, samedi, l'importance de l'application de la loi en lien avec les principes de nécessité et de proportionnalité lors de la dispersion des manifestations, tout en insistant sur la protection des libertés publiques et du droit de manifestation pacifique.

Dans un communiqué sur les protestations des enseignants contractuels, le Conseil s'est félicité du communiqué du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Rabat annonçant l'ouverture d'une enquête au sujet "d'une per-

sonne en tenue civile qui a usé de violence lors de la dispersion d'un rassemblement sur la voie publique".

Il a, à cet égard, appelé le parquet compétent à élargir le cercle des investigations pour englober les faits évoqués ou diffusés via divers médias, tout en œuvrant à la publication des résultats des recherches.

Le CNDH a rappelé dans le même contexte sa recommandation contenue dans son rapport annuel de 2019 et dans nombre de ses rapports thématiques, selon laquelle le recours à la force devrait être soumis au contrôle du ministère public.

Ramadan et couvre-feu

Délicate cohabitation

Grosse crainte de voir se reproduire le relâchement qui a accompagné l'Aïd El Adha



Le risque d'une troisième vague plane sur le pays



Les rumeurs et les spéculations concernant la prorogation du couvre-feu durant le Ramadan vont bon train chez nos concitoyens. En effet, tout le monde se demande s'il y aura confinement pendant le mois sacré ou il y aura assouplissement de celui-ci ? Autrement dit, nombreux sont ceux qui se demandent si les prières des Tarawih auront lieu cette année ou pas et s'il y aura ouverture des cafés et commerces après la rupture du jeûne ou pas. Des interrogations des plus légitimes puisqu'aucune information n'a filtré sur le sujet de la part des pouvoirs publics. Ces derniers estiment-ils qu'il est encore tôt pour trancher la question ou attendront-ils jusqu'au dernier moment pour en décider ?

Pour N.A., médecin casablancais, il est encore tôt pour parler d'assouplissement des restrictions couvre-feu compris. Selon lui, il faut vacciner au moins 70% de la population pour commencer à assouplir lesdites restrictions. «Un objec-

tif qui sera encore loin d'être atteint dans les mois qui viennent vu la pénurie des vaccins dans le monde. L'argument prétendant qu'il y a de moins en moins de morts ne tient pas également la route puisque chaque perte humaine est un drame pour la famille et les proches du défunt. Même avec trois morts par jour, cela veut dire que le risque existe toujours et qu'il faut maintenir les restrictions », nous a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Il est vrai que le confinement de la population sur une longue durée n'est pas efficace mais il reste la meilleure solution jusqu'à présent».

Aujourd'hui, beaucoup de Marocains s'attendent à un reconfinement comme celui de la France où des restrictions sont désormais en vigueur dans seize départements, dont l'Île-de-France, pendant au moins quatre semaines et le couvre-feu est passé à 19 heures sur l'ensemble du territoire de l'Hexagone. Mais peut-on comparer la situation des deux pays ? «La comparaison entre les deux

situations ne tient pas la route vu leurs différences sur plusieurs plans. La France a une population plus âgée et elle gère la situation différemment de ce qui se passe chez nous. Ceci d'autant plus que d'un point de vue purement épidémiologique, la France enregistre une progression accélérée de l'épidémie. Dernièrement, près de 35.000 nouveaux cas ont été recensés en vingt-quatre heures. Il y a également la pression sur les services de réanimation des hôpitaux qui a atteint un seuil critique », nous a expliqué notre interlocuteur. Des propos que confirment plusieurs sources médiatiques françaises qui évoquent un total de 4.246 malades dont 1.201 uniquement en Île-de-France. Une situation imputable au variant britannique du coronavirus, qui concerne aujourd'hui les trois quarts des contaminations, et qui se montre «plus contagieux», «plus virulent» et «plus grave» que la souche originelle de la maladie. Notamment auprès de populations «plus jeunes et en mil-

leure santé. «La différence entre les deux pays ne veut pas dire qu'on est à l'abri d'une troisième vague de la pandémie. Ce qui veut dire qu'il faut se préparer dès maintenant au pire», a ajouté notre source.

Pour que ce scénario catastrophique devienne réalité, notre interlocuteur estime qu'il faudra la conjonction de deux conditions : le retour en vacances des MRE et les réunions familiales durant les fêtes. «Nous avons déjà payé le prix fort l'année dernière lorsque l'Etat a autorisé une mobilité des populations lors des fêtes. Le même scénario risque de se reproduire cette année», a alerté N. A. Et de conclure : «Quant aux résultats de la vaccination, ils seront étalés dans le temps puisque l'opération se déroule en plusieurs étapes et qu'ils ne seront palpables que des mois après».

A noter que le gouvernement a annoncé, lundi dernier, la prolongation du couvre-feu nocturne de deux semaines supplémentaires afin de juguler la

propagation de la pandémie de Covid-19. Dans un communiqué publié à ce propos, l'Exécutif a précisé que cette décision intervient suite à l'évolution de la situation pandémique ainsi qu'à l'apparition de nouveaux variants du virus dans des pays voisins et à l'aune des recommandations de la commission scientifique et technique concernant la nécessité de renforcer les procédures de l'état d'urgence sanitaire et de maintenir les mesures et procédures nécessaires pour lutter contre le coronavirus. La même source a indiqué que l'ensemble des restrictions qui sont entrées en vigueur le 23 décembre 2020 seront prolongées pour deux semaines supplémentaires. Il s'agit notamment de la fermeture des restaurants, cafés, commerces et grandes surfaces à 20h00, l'interdiction des fêtes et des rassemblements publics ou privés, et le maintien du couvre-feu nocturne de 21h00 à 06h00 à l'échelle nationale, sauf cas exceptionnels.

Hassan Bentaleb

Inauguration du nouveau siège du tribunal de première instance d'Essaouira



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a procédé, vendredi, à l'inauguration du nouveau siège du tribunal de première instance et de la section de la justice de la famille à Essaouira, réalisé pour un investissement global de 87 millions de dirhams.

Le ministre, qui était accompagné notamment du conseiller de S.M le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, du gouverneur de la province d'Essaouira, Adil El Malki, de plusieurs hauts respon-

sables judiciaires et de représentants des autorités locales, a visité les différentes structures et dépendances de ce tribunal et de la section de la justice de la famille, qui ont été bâties sur une superficie de 11.508 m², dont 10.722 m² couverts.

A cette occasion, le ministre et la délégation l'accompagnant ont aussi pris connaissance des conditions d'accueil des justiciables et des usagers, du déroulement des audiences, ainsi que du respect des mesures de prévention contre la Covid-19 dans cette structure judiciaire.

Réalisé dans le cadre des actions menées par le ministère de la Justice en vue de la mise à niveau des infrastructures au niveau des différentes circonscriptions judiciaires et de l'amélioration des édifices des tribunaux du Royaume, ce bâtiment flambant neuf comprend six salles d'audiences et 110 bureaux.

Ainsi, le siège du tribunal de première instance comporte, au rez-de-chaussée, un espace d'archives, 12 bureaux, des espaces de détention, une salle de prières et une buvette, alors que le premier étage

comprend 4 salles d'audiences, des bureaux front office et 32 bureaux, dont deux réservés aux responsables administratifs.

Quant au deuxième étage du bâtiment, il comporte deux bureaux pour les responsables judiciaires, 35 autres bureaux, une salle de réunions et une autre dédiée à la formation, ainsi qu'une bibliothèque.

De son côté, la section de la justice de la famille se compose, au rez-de-chaussée, de bureaux front office, de 12 bureaux, de deux salles d'audiences, d'une salle multifonctions et d'un espace d'archives, tandis que le 1er étage comporte 17 bureaux dont deux destinés aux responsables judiciaires.

La construction des nouveaux locaux de cette juridiction tend à mieux servir les justiciables à l'échelle de la province d'Essaouira et intervient dans le sillage des efforts déployés par le ministère de tutelle visant le développement de l'infrastructure judiciaire et l'amélioration des conditions de travail et d'accès à la justice.

Elle s'inscrit aussi dans le cadre du rapprochement de l'administration judiciaire des justiciables et de la facilitation de leur accès aux services judiciaires et administratifs dispensés aux usagers, ainsi que du renforcement des infrastructures liées au secteur de la justice dans la province d'Essaouira.

Elle vise également à renforcer et à tirer vers le haut les prestations de la justice à l'échelle provinciale et à offrir des conditions optimales de travail aux magistrats et à l'ensemble des fonctionnaires et des composantes du système de la justice sur le plan local, l'objectif principal étant d'atteindre un niveau très élevé d'efficacité, d'efficience et de facilité d'accès des usagers et des justiciables aux informations judiciaires et juridiques.

Signature d'un partenariat entre le ministère de la Justice et le Centre Abraham Zagouri

Un mémorandum d'entente a été signé, vendredi à l'Espace "Bayt Dakira" à Essaouira, entre le ministère de la Justice et le Centre d'études et de recherches "Abraham Zagouri" sur le droit hébraïque au Maroc.

Ce mémorandum a été paraphé par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, et le président du Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, Abdellah Ouzitane, lors d'une cérémonie rehaussée par la présence de André Azoulay, conseiller de S.M le Roi, président-fondateur

de l'Association Essaouira-Mogador et président d'honneur dudit Centre.

Ledit accord, signé à l'occasion d'un Colloque national sur la justice hébraïque au Maroc, initié conjointement par le ministère et le Centre, porte sur l'élaboration d'un cadre réglementaire pour un partenariat entre les deux parties, visant à introduire le droit hébreu marocain et son application par les tribunaux hébraïques du Royaume, de manière à contribuer au renforcement de la mémoire coutumière et institutionnelle de la justice hé-

braïque marocaine.

Aux termes de ce mémorandum, les deux parties s'engagent ainsi à œuvrer pour l'organisation de séminaires et de rencontres scientifiques conjoints visant à présenter le droit du Statut Personnel appliqué aux juifs marocains, et à mettre en évidence le travail des Chambres hébraïques, leurs spécificités et leur gestion, et comment les juges hébreux exercent dans les tribunaux du Royaume.

Elles vont aussi veiller à l'élaboration d'études dans le domaine de la justice hébraïque au Maroc et à leur publication au

profit de tous les chercheurs et les parties intéressées, ainsi qu'à l'intensification de la coopération et de la coordination afin de collecter, d'archiver et de préserver le patrimoine judiciaire des tribunaux hébraïques du Royaume.

Le ministère et le Centre vont œuvrer, en outre, pour la création d'une Archive nationale des différents ouvrages et documents produits par la justice hébraïque au Maroc, tout en les faisant connaître au public d'une manière qui contribue à diffuser les valeurs de paix, de tolérance, d'ouverture et de partage.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre dudit mémorandum d'entente, un groupe de travail conjoint composé de représentants des deux parties sera instauré en vue de la mise en place des programmes de coopération et de coordination convenus.

En marge de ce colloque, Mohamed Benabdelkader et la délégation l'accompagnant ont effectué, en présence d'André Azoulay, une visite guidée à "Bayt Dakira", espace spirituel et patrimonial de préservation et de valorisation de la mémoire judéo-marocaine, unique en son genre au Sud de la Méditer-

ranée et en terre d'islam, qui raconte, présente et témoigne de cette histoire si singulière et exemplaire du judaïsme marocain à Essaouira.

En effet, ce haut lieu d'histoire, de culture et de spiritualité, abrite, après des travaux de restauration, la synagogue "Slat Attia", un espace histoire et mémoire et trois entités de recherches : le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, le Centre de recherche sur l'histoire des relations entre l'islam et le judaïsme et l'Institut INSA-NIA pour les humanités avancées en Afrique et en Méditerranée.

Par ailleurs, le ministre et les membres de la délégation l'accompagnant ont visité une exposition d'anciens documents et manuscrits de grande valeur historique inhérents à la justice hébraïque au Maroc, émanant de plusieurs tribunaux (Essaouira, Tétouan, Tanger, Fès, Rabat et Erfoud).

En marge de cette rencontre, le directeur du conservatoire de musique d'Essaouira, Abdessamad Amara, a offert deux exemplaires semblables à l'authentique "Oud Ramal Roubai Souiri", un luth de type andalou, confectionnés par un artisan marocain, dont l'un a été remis à "Bayt Dakira" et l'autre au Musée Sidi Mohammed Ben Abdellah.



Mohamed Benabdelkader : *La justice hébraïque fait partie intégrante du système judiciaire du Royaume*



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a affirmé, vendredi à Essaouira, que la justice hébraïque constitue une partie intégrante du système judiciaire du Royaume, soulignant l'importance et l'attention accordées à la composante hébraïque en tant que l'une des manifestations de la diversité qui caractérise l'identité marocaine.

Intervenant à l'ouverture d'un Colloque national sur la justice hébraïque au Maroc, organisé à "Bayt Dakira" par le mi-

nistère de la Justice et le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc et rehaussé notamment par la présence de André Azoulay, conseiller de S.M le Roi, président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador et président d'honneur du Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, Mohamed Benabdelkader a indiqué que la tenue de cette rencontre dans cet espace emblématique intervient dans le sillage d'une série d'actions que son département

envisage d'entreprendre pour mettre en lumière la justice hébraïque et les rôles qui lui sont dévolus.

Rappelant la visite effectuée récemment à la Chambre rabbinique au tribunal de première instance à Casablanca pour prendre connaissance des conditions de travail de cette Chambre, de l'ampleur des dossiers dont elle est saisie et de l'importance des jugements et des jurisprudences qu'elle émet, le ministre a fait part de sa profonde conviction de la nécessité

de l'ouverture du chantier de la réhabilitation de la justice hébraïque dans le Royaume, de la valorisation de son legs historique et de la mise en avant de son rôle dans le système judiciaire marocain.

Il a, dans ce sens, noté que le Maroc était et demeure l'unique pays arabe où les juifs marocains disposent de Chambres rabbiniques qui sont chargées de statuer sur leurs litiges relatifs notamment aux affaires du statut personnel et de l'héritage.

Et de poursuivre qu'au vu de l'importance de la justice hébraïque au Maroc, elle a été encadrée par un ensemble de Dahirs chérifiens qui illustrent ses liens très étroits avec l'Institution d'"Imarat Al Moumine", ajoutant que tout au long des années et des décennies écoulées, la justice hébraïque dans le Royaume a réussi à accumuler de grands acquis en termes de jurisprudences judiciaires inhérentes au statut personnel des citoyens juifs marocains, lesquelles sont devenues une référence pour les étudiants et les chercheurs dans le domaine juridique sur les plans national et international.

En vue de la préservation, de la valorisation et de la protection de cet héritage historique de la justice hébraïque au Maroc, Mohamed Benabdelkader a précisé que son département a lancé, il y a quelques semaines, une cam-

pagne nationale pour la collecte des jugements et des manuscrits hébraïques répartis sur les différents centres de conservation et d'archivage relevant du ministère de la Justice, faisant savoir que les services de son ministère vont œuvrer à leur centralisation, à leur archivage électronique et à leur conservation dans des conditions sûres, leur garantissant ainsi une protection contre tout endommagement.

Le ministre a, en outre, annoncé la finalisation d'un projet structurant visant la création d'un Musée national de la mémoire du système de la justice dans le Royaume, dans lequel la justice hébraïque jouira d'une place de choix, notant que ce projet contribuera à faire connaître la justice hébraïque dans le pays, les magistrats ayant exercé au sein des Chambres rabbiniques dans les différentes circonscriptions judiciaires ainsi que les jurisprudences et les jugements qu'ils ont émis à propos de divers sujets et dossiers.

Il a, dans la foulée, appelé l'ensemble des acteurs dans le système de la justice et les organisations de la société civile à contribuer à l'enrichissement de ce musée national, à travers la mise à la disposition du ministère des documents, des manuscrits et des jugements ayant une grande valeur historique et symbolique qui méritent d'être exposés.

Message du président guinéen à S.M le Roi

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu vendredi le ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, Ibrahim Khalil Kaba, porteur d'un message du président Alpha Condé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue des entretiens avec Nasser Bourita, Ibrahim Khalil Kaba a souligné que les relations entre le Royaume du Maroc et la Guinée ont toujours été "très spéciales" et se sont davantage renforcées grâce aux échanges de visites des dirigeants des deux pays.

Ibrahim Khalil Kaba, qui a choisi le Maroc pour sa première visite officielle depuis sa nomination, a déclaré que "nous savons, nous Guinéens, que le Maroc a toujours été là pour nous car les choses n'étaient pas toujours très simples", exprimant, à cet égard, les remerciements du gouvernement guinéen et de son président au Royaume du Maroc et à S.M le Roi "pour l'appui qui nous a été apporté surtout lors de notre épidémie dévastatrice d'Ebola." "Le Maroc a été l'un des rares pays à garder ses frontières et ses lignes aériennes ouvertes, qui ont permis l'acheminement du matériel humanitaire en Guinée", a rap-

pelé M. Kaba.

Pour sa part, Nasser Bourita a souligné que la visite du responsable guinéen au Maroc reflète la qualité et le caractère "exceptionnel et très spécial" des relations bilatérales, lesquelles sont portées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le président Alpha Condé à travers les deux visites Royales en Guinée en 2014 et 2017, et les six visites du président guinéen au Maroc, qui ont insufflé une nouvelle dynamique et donné une forte impulsion à ces relations.

Le ministre a tenu à adresser ses remerciements au président guinéen pour son soutien permanent et actif à la marocanité du Sahara, et pour la solidarité constante de la Guinée envers le Maroc dans les instances régionales et internationales.

Par ailleurs, Nasser Bourita a fait savoir que les deux parties ont convenu, lors de ces entretiens, de travailler pour la mise en œuvre de l'ensemble des accords qui ont été signés devant les deux chefs d'Etat dont la grande partie a complètement été mise en œuvre, tandis que d'autres nécessitent un accompagnement pour une mise en œuvre complète et rapide.

La visite du ministre guinéen au Maroc est de nature à baliser le terrain pour une meilleure coordination sur les questions d'intérêt commun, afin de tracer



une feuille de route pour la mise en œuvre de tous ces engagements, a-t-il ajouté.

Nasser Bourita a également indiqué avoir examiné avec son homologue guinéen un axe important de la coopération bilatérale, à savoir celui de la formation, étant donné que le Maroc a formé plus de 5.000 étudiants guinéens, faisant savoir qu'aujourd'hui "le nombre de bourses de formation est passé à

270 bourses annuelles, y compris celles qui concernent la formation dans les provinces du Sud du Royaume dans le cadre de l'ouverture du consulat de Guinée à Dakhla".

Les deux parties ont également évoqué des questions régionales et internationales, notamment la situation au Sahel et en Afrique de l'Ouest, a-t-il dit, soulignant la "parfaite convergence des points de vue" sur l'en-

semble de ces questions, "ce qui démontre que la coordination entre les deux pays est très fluide sur beaucoup de questions".

La rencontre entre les deux responsables a été marquée par la signature d'un accord de coopération entre l'Académie diplomatique marocaine et le Centre de formation diplomatique de Guinée visant à renforcer la coordination entre les deux diplomates.

Nasser Bourita : *La réunion du CPS de l'UA sur le Sahara est un non-événement pour le Maroc*



Le Maroc ne se sent ni concerné ni intéressé par le communiqué qui a sanctionné la réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), tenue le 9 mars 2021 sur la question du Sahara marocain, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre des Affaires

étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Il s'agit d'un «non-événement» pour le Maroc, qui continue à travailler au sein de l'UA dans le cadre de la décision 693 de l'Union, a précisé Nasser Bourita, lors

d'un point de presse à l'issue d'entretiens avec son homologue guinéen, Ibrahim Khalil Kaba.

«Ce communiqué est le fruit de manœuvres et d'irrégularités qui ont entaché la procédure d'adoption», a souligné Nasser Bourita, qui a rappelé dans ce contexte que la réunion du CPS a eu lieu le 9 mars, alors que le document est sorti le 19 du mois.

«Pendant tous ces 10 jours, la majorité du Conseil avait rejeté par écrit ses conclusions. Il se peut que de force ou de fait accompli, le texte a été modifié», a-t-il dit.

Cette réunion du CPS a été déjà entachée de plusieurs irrégularités et suscite beaucoup d'interrogations sur son contexte, ses visées et ses arrière-pensées, a-t-il noté, soulignant que les débats ont montré que l'Afrique a une position claire, qui est celle de soutenir les efforts des Nations unies pour trouver une solution à la question du Sahara marocain.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a saisi cette occasion pour rappeler que le dossier du Sahara marocain est soumis aux Nations unies, et que la Troïka est la seule habilitée à suivre la question du Sahara.

Nasser Bourita n'a pas manqué de souligner la satisfaction du Maroc que la majorité des Etats membres du CPS ainsi que la Commission de l'UA soient restés fidèles à la légalité et à la légitimité, en défendant lors du Sommet du CPS du 9 mars la validité et la pertinence de la décision 693 de l'Union, en tant que seul cadre de l'UA pour suivre la question du Sahara marocain.

La solution doit refléter la position nationale des deux tiers des pays africains qui ne reconnaissent pas l'entité fantôme autoproclamée par les séparatistes du Polisario, a dit le ministre, rappelant que la plupart des pays africains soutiennent la marocanité du Sahara. «Donc pour nous, c'est un non-événement», a martelé Nasser Bourita.

Pour rappel, la décision 693 du Sommet africain, tenu en juillet 2018 à Nouakchott, en Mauritanie, consacre l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au conflit régional créé autour de la question du Sahara marocain, tout en établissant le mécanisme de la Troïka pour appuyer les efforts des Nations unies pour le règlement de ce différend artificiel.

Promise Msibi : *L'Eswatini sera à jamais aux côtés du Maroc dans la défense de sa souveraineté sur le Sahara*



L'ambassadeur d'Eswatini à Rabat, Promise Msibi, a affirmé, samedi depuis la ville de Laâyoune, que son pays "sera à jamais aux côtés" du Maroc dans la défense de sa souveraineté pleine et entière sur le Sahara, rejetant toute atteinte à l'intégrité territoriale du Royaume.

"Personne n'a le droit de s'immiscer dans la question de l'intégrité territoriale du Maroc. Cette question doit être laissée aux mains de SM le Roi Mohammed VI et du peuple de ce grand Royaume", a-t-il déclaré à la MAP en

marge d'une visite au consulat général d'Eswatini dans la capitale du Sahara marocain.

L'ambassadeur, qui est également représentant permanent du Royaume d'Eswatini auprès de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, a salué les grands chantiers d'envergure réalisés dans les provinces du Sud du Royaume visant à améliorer la qualité de vie de la population locale.

"C'est incroyable ce que j'ai vu ici. Ces constructions phares offrent d'énormes opportunités d'affaires et d'emplois à tant de gens", s'est-il fé-

licité, relevant que les infrastructures importantes réalisées dans la région "vont certainement faciliter" les échanges commerciaux et la coopération économique entre l'Europe et l'Afrique.

Promise Msibi, a en outre mis en avant les multiples actions menées par SM le Roi en vue "de faire progresser les idées et les objectifs de l'Union africaine et l'intégration régionale", tout en qualifiant d'"excellentes" les relations unissant les deux Royaumes amis.

En plus d'afficher le "soutien indéfectible" du Royaume d'Eswatini à la marocanité du Sahara, le diplomate a indiqué que son déplacement à Laâyoune a pour objectif de s'assurer "que toutes les conditions nécessaires sont en place pour que notre consulat général accomplisse sa mission d'une manière efficace et efficiente".

Accompagné du secrétaire général de la wilaya de Laâyoune-Sakia El Hamra, Ibrahim Boutmilat, l'ambassadeur s'est ensuite rendu à l'Institut spécialisé de technologie appliquée (ISTA) dans la cité Al-Wahda à Laâyoune.

Cet institut multidisciplinaire, qui s'étend sur une superficie totale de 3000 m², offre 1.100 places pédagogiques dans différents métiers, dont l'industrie, le bâtiment et travaux public, l'éducation à la petite enfance, l'électromécanique, la topographie, l'automobile ainsi qu'un portefeuille diversifié de plus d'une dizaine de filières.

Paul Olivier Delannoy, bourgmestre de la ville belge de Tournai

L'autonomie est l'unique base pour une solution juste et durable au Sahara

L'autonomie est une proposition sérieuse et crédible qui constitue l'unique base pour une solution juste et durable du conflit régional autour du Sahara, a souligné, vendredi, Paul Olivier Delannoy, bourgmestre (maire) de la ville belge de Tournai.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le consul général du Maroc à Liège, Hassan Touri, Paul Olivier Delannoy a indiqué qu'il enverra une lettre officielle au président du Conseil européen Charles Michel pour lui demander que l'Union européenne prenne une décision dans cette direction afin de soutenir la position marocaine.

Saluant l'initiative du bourgmestre de Tournai, le consul général du Royaume a affirmé qu'il s'agit là d'un geste qui conforte la position du Royaume et ses efforts visant à défendre la justice de la cause nationale sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Hassan Touri a relevé que ces efforts seront soutenus et accentués auprès de tous les acteurs et partenaires en Wallonie afin d'appuyer davantage la position du Royaume et défendre ses intérêts suprêmes.



Les violations graves des droits de l'Homme à Tindouf dénoncées en France

Les violations graves et systématiques des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, sur le territoire algérien, ont été dénoncées par les participants à une visioconférence, organisée vendredi soir à l'initiative du consulat général du Maroc à Orly en collaboration avec l'Association "Mémoire France-Maroc".

Cette rencontre virtuelle, tenue sous le thème "Camps de Tindouf: un drame humanitaire perpétuel à travers le livre de Ali Najab "25 ans dans les geôles de Tindouf", a été également l'occasion d'évoquer la situation dans les camps de Tindouf à travers cet ouvrage ainsi que les derniers développements de la question nationale à la lumière de la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara.

En ouvrant cette rencontre, la consule générale du Maroc à Orly, Nada Bakkali Hassani, a souligné que cette visioconférence constitue un "devoir de mémoire" envers Ali Najab, capitaine des Forces Royales Air, capturé en 1978 par les milices du Polisario, ainsi qu'envers tous les prisonniers marocains qui ont subi, avec lui, toutes sortes d'humiliations, de tor-

tures et d'agissements inhumains et dégradants.

Ce livre ramène aussi à penser à la situation des populations dans les camps de Tindouf, une population entière composée d'hommes, de femmes et d'enfants pris en otage sur le territoire algérien, a affirmé la diplomate, ajoutant qu'il s'agit d'une situation caractérisée par une double dimension individuelle et collective des violations multiples des droits de l'Homme.

Les violations individuelles systématiques des droits fondamentaux de ces populations (civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels) sont aggravées par la dimension collective qui caractérise la situation des droits de l'Homme dans ces camps, et qui a trait à l'absence de cadre juridique défini régissant les droits et les obligations des personnes se trouvant sur cette zone géographique sur le sol algérien, a-t-elle expliqué.

De son côté, Ali Najab a livré un témoignage poignant sur les souffrances qu'il a endurées pendant 25 ans passés dans les prisons des séparatistes à Tindouf,

insistant tout particulièrement sur les répercussions psychologiques des sévices et des tortures subies des mains des tortionnaires du Polisario par les prisonniers marocains dans les geôles de Tindouf.

El Mostafa Rezrazi, professeur affilié à l'Université Mohammed VI Polytechnique et Senior fellow au Policy Center for the New South spécialisé dans les études sur le terrorisme et la sécurité, est revenu, de son côté, sur les derniers développements de la question du Sahara marocain après la reconnaissance américaine.

Ces derniers événements ont aussi enragé les ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, à leur tête l'Algérie, qui se sont livrés à toute sorte de manœuvres en vue de minimiser les victoires diplomatiques engrangées par le Maroc, a-t-il souligné.

L'universitaire a dénoncé par la même occasion l'instrumentalisation par les séparatistes et leurs acolytes de la question de la représentativité des populations sahraouies au sein des forums internationaux ainsi que les agissements du Polisario qui s'adonne à une "dangereuse" politique de promotion du discours de la haine et de

la violence.

Pour sa part, Me Hubert Seillan, avocat au Barreau de Paris et président de la Fondation "France-Maroc, paix et développement", s'est attardé sur les contours juridiques de la question du Sahara du point de vue du droit international et surtout du droit coutumier.

Me Hubert Seillan, également membre de la Plateforme internationale pour le Sahara marocain, a mis à nu les allégations du Polisario qui affirme être l'unique représentant des populations sahraouies, tout en dénonçant l'absence de libertés dans les camps de Tindouf et les violations graves des droits des populations retenues contre leur gré dans ces territoires.

A ses yeux, le différend autour du Sahara marocain relève désormais du passé, avec le changement du contexte dans lequel ce conflit artificiel a vu le jour dans le sillage de la guerre froide, mettant en avant les succès de la diplomatie marocaine dans ce dossier, couronnés par la reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara et l'ouverture de nombreux consulats de pays étrangers à Dakhla et Laâyoune.



Manifestations contre les restrictions en Europe, heurts en Allemagne

Des manifestations ont rassemblé samedi des milliers de personnes en Allemagne, en Suisse, en Grande-Bretagne, en Bulgarie ou encore en Autriche pour dénoncer la "dictature" des restrictions sanitaires contre la pandémie, et des heurts ont éclaté avec la police dans la ville allemande de Cassel.

Dans cette ville du centre de l'Allemagne, entre 15.000 et 20.000 personnes ont participé à la manifestation, a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police locale.

Les affrontements se sont produits quand des contestataires qui s'étaient retrouvés sur une place du centre, serrés les uns contre les autres, sans masques de protection, ont tenté de se frayer un passage à travers un cordon de policiers pour se joindre à d'autres mécontents, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les forces de l'ordre ont alors fait usage de gaz au poivre pour les disperser.

Ailleurs dans la ville, la police a répliqué à coups de matraque et à l'aide d'un canon à eau à des groupes qui tentaient de franchir des barrières et qui jetaient des bouteilles. Il y a par ailleurs eu des bagarres avec des contre-manifestants.

La police a notamment accusé les manifestants d'"attaques répétées" contre les secouristes. "Nous ne tolérons pas de telles attaques", a-t-elle ajouté sur Twitter, mettant prématurément fin au rassemblement en raison des violations des règles d'hygiène.

Lundi, la chancelière Angela Merkel et les dirigeants des 16 Etats régionaux (länder) se réuniront pour décider d'éventuelles nouvelles mesures alors que l'Allemagne avait pu procéder début mars à quelques assouplissements.

La manifestation de Cassel s'est déroulée à l'appel du mouvement



"Querdenker" ou "Anticonformiste", qui a organisé quelques-uns des plus grands rassemblements hostiles aux restrictions sanitaires en Allemagne depuis le début de la pandémie. Il fédère des membres de l'extrême gauche, des adeptes des théories du complot, des détracteurs de la vaccination ainsi que des partisans de l'extrême droite. "Nous sommes ici aujourd'hui parce que les mesures imposées en Allemagne ne servent plus la population", a dit Helmut, un manifestant de 69 ans.

Beaucoup d'autres villes allemandes avaient connu de tels rassemblements le week-end dernier, de moins en moins nombreux.

L'Allemagne a enregistré sa-

medi 16.000 nouveaux cas de contamination et 207 morts de plus, d'après l'Institut Robert Koch pour les maladies infectieuses, alors que la vaccination est trop lente, selon des experts, pour éviter une troisième vague de Covid-19 malgré les mesures restrictives prises des mois durant pour en freiner la propagation.

A Londres, ce sont aussi des milliers de personnes qui ont défilé pour protester contre les restrictions sanitaires, après s'être rassemblées à Hyde Park. La police de la capitale britannique a indiqué avoir interpellé 33 personnes, majoritairement pour avoir enfreint les règles en vigueur depuis janvier qui interdisent de sortir sans motif au-

torisé. Aux Pays-Bas, où des émeutes avaient eu lieu en janvier après l'instauration d'un couvre-feu, la police a fait usage de canons à eau pour disperser un groupe de 500 personnes rassemblées illégalement sur la place des Musées d'Amsterdam.

Les manifestants se sont ensuite déplacés vers un canal où la police a bloqué leur progression. Ils ont été acheminés par cars vers un autre site, selon la chaîne locale AT5. En Suisse, environ 5.000 personnes ont manifesté dans la ville de Liestal, selon la police.

Certains brandissaient des pancartes sur lesquelles était écrit : "Ca suffit !", "Les vaccins tuent". "Les esclaves modernes portent un

masque", pouvait-on par ailleurs lire sur les pancartes que portaient plusieurs d'entre eux tandis qu'un homme arborait sur le visage l'inscription "Masque obligatoire, fermez votre bouche".

Ils estiment que le gouvernement suisse a recouru à des mesures "dictatoriales" pour imposer les restrictions sanitaires, comme la fermeture des restaurants et des bars.

A Vienne, environ un millier de manifestants, dont certains d'extrême droite, ont défilé devant la police ne les disperse, selon la presse autrichienne. Et à Sofia, une manifestation anti-restrictions a rassemblé 500 personnes, nombre d'entre elles ne portant pas de masque.

Sydney s'attend à ses pires inondations depuis des décennies

La ville australienne de Sydney se préparait dimanche à affronter les pires inondations depuis des décennies suite à des pluies record, qui ont fait déborder un barrage et entraîné des évacuations de masse.

Les services d'urgence ont ordonné aux habitants des zones basses de certaines parties de la ville de se mettre à l'abri en raison d'une situation pouvant "menacer leur vie" dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.

Le barrage de Warragamba, qui fournit une grande partie de l'eau potable de Sydney, a débordé samedi après-midi, et des crues d'un niveau plus observé depuis 1961 sont attendues dans la rivière Hawkesbury en aval, selon les autorités. "C'est l'une des plus importantes inondations que nous risquons de voir depuis très longtemps", a souligné un responsable du Bureau des services météorologiques, Justin Robinson.

De nombreuses évacuations

ont déjà eu lieu suite à la montée des eaux et quelque 4.000 personnes supplémentaires pourraient être appelées à quitter leurs logements dans les prochains jours.

Ceux qui se trouvent dans les zones inondables "doivent partir immédiatement", a insisté le commissaire adjoint aux services d'urgence de l'Etat, Dean Storey.

De nombreux évacués ont commencé à se rassembler samedi dans des centres au nord de la ville alors des pluies tor-

rentielles s'abattaient sur la région.

La Première ministre de l'Etat Gladys Berejiklian s'est alarmée d'un "événement qui n'arrive qu'une fois par siècle" et a été qualifié de désastre national.

Le mauvais temps devrait à nouveau s'intensifier lundi au Nord de Sydney avant de s'améliorer plus tard dans la semaine, selon les services météo.

Les conditions "vont encore être dangereuses", a estimé l'experte climatologue

Agata Imielska, prédisant encore des pluies record dans les jours prochains.

Les services d'urgence ont reçu plus de 7.000 appels à l'aide et ont mené 650 opérations de sauvetage depuis jeudi. Ils ont dû faire appel à des renforts venus d'autres Etats.

L'Australie doit démarrer lundi la première grande phase de sa campagne de vaccination anti-covid pour le public. Les inondations pourraient créer des retards dans la région de Sydney.

En Tunisie, une jeunesse sous surveillance

J'ai déménagé trois fois ces derniers mois, j'ai arrêté d'aller voir certains amis pour ne pas les mettre en danger". Hamza Nasri, un militant tunisien de 27 ans, vit dans le viseur de la police après avoir participé à plusieurs manifestations.

Dix ans après la révolution qui a mis fin à un régime policier et instauré une liberté d'expression sans précédent, Hamza s'inquiète de voir la jeune démocratie tunisienne faire "demi tour", sous l'effet de systèmes sécuritaires et judiciaires peu réformés.

Des centaines d'habitants de quartiers populaires dans le pays, dont de nombreux mineurs, ont été interpellés lors de protestations en janvier, et des jeunes militants mobilisés contre cette répression, ont également été arrêtés récemment.

Hamza a passé deux fois 48 heures en garde à vue en décembre et janvier après des manifestations antigouvernementales à Tunis. Blocage d'une route, atteinte à la pudeur, outrage à agent: cet étudiant en droit est sous le coup de quatre procès et encourt plus de trois ans de prison. "Si je suis condamné à plus de six mois, la peine sera inscrite à mon casier judiciaire, et je peux dire adieu à mes rêves de devenir avocat", s'inquiète-t-il. Son procès est prévu fin mai.

Il est d'autant plus préoccupé qu'une autre militante, Rania Amdouni, proche comme lui de l'association Damj qui défend le droit des minorités sexuelles, vient d'être condamnée à six mois de prison pour avoir insulté des policiers. En appel, elle a finalement été condamnée à 200 dinars d'amende et libérée après une forte mobilisation d'association et personnalités.

En Tunisie, une relation sexuelle



hors mariage ou entre deux personnes du même sexe peuvent mener en prison, comme des traces de cannabis dans les urines ou une publication Facebook irrévérencieuse. Cela rend vulnérables les jeunes qui s'opposent frontalement aux abus de pouvoir, soulignent les observateurs. "Ces arrestations mettent une véritable épée de Damoclès au-dessus de nos têtes", a souligné Mehdi Barhoumi, un trentenaire expert en droits et gouvernance, arrêté chez un ami et incarcéré deux jours pour avoir critiqué en privé la place grandissante des syndicats de police.

Il dénonce "le tournant sécuritaire alarmant que connaît la Tunisie dans sa réponse aux mouvements sociaux", soulignant que cette gestion sécuritaire est déjà très répandue dans les quartiers populaires.

Selon une étude menée en 2020 par l'ONG où il travaille, Internatio-

nal Alert, dans trois quartiers marginalisés en Tunisie, 17% des habitants de 18 à 34 ans ont indiqué avoir été arrêtés durant l'an écoulé. Beaucoup de ces arrestations sont entachées d'irrégularités selon l'ONG.

"La vie d'un jeune en Tunisie, c'est d'essayer d'éviter au maximum la police," abonde Ahmed Ghram, étudiant en philosophie incarcéré 15 jours en janvier pour un statut Facebook critiquant les inégalités face à la loi.

Pourtant, si la police a reçu récemment équipements et véhicules flambrants neufs, elle ne jouit plus du pouvoir discrétionnaire que lui conférait le régime de Zine el Abidine Ben Ali. "On a changé", souligne Hasna Ben Slimane, porte-parole du gouvernement. Il y a davantage de "professionnalisme" parmi les forces de l'ordre, un guide

a été publié pour améliorer le respect des lois, et "on agit pour changer en profondeur dans les pratiques", assure-t-elle, même si les réformes "n'ont pas eu la vitesse attendue".

Le droit de manifester est consacré par la Constitution, des unités formées au maintien de l'ordre ont su faire preuve de retenue face aux provocations de certains manifestants, les abus sont médiatisés et dénoncés.

Mais les mauvaises habitudes persistent en raison de l'impunité, estime Oula Ben Nejma, vice-présidente de l'organisation de réforme pénale et sécuritaire: "on n'a toujours pas connu un procès où des policiers ont été pénalisés pour des débordements".

Pour un vrai changement, "il faut également des magistrats vigilants" face aux soupçons d'abus,

souligne Mohamed Ben Sellem, juge à la retraite.

Après un vent de changement, les acteurs hostiles aux réformes -- syndicats de police, réseaux d'influence dans la justice... -- reviennent sur le devant de la scène, explique Amine Gharbi, directeur du centre Kawakibi pour la transition démocratique, estimant toutefois peu probable un retour à "un État policier systémique".

Ces réticences à améliorer l'État de droit viennent notamment de fonctionnaires soucieux de préserver avantages et passe droits.

Pour l'expert Haykel Mahfoudh, la principale source d'espoir est une nouvelle génération d'officiers de police qui ont grandi en démocratie. Ils "ont intégré certaines notions de gouvernance", souligne-t-il. "Il y a une dimension citoyenne dans leur conception de choses".

Le RCD, deuxième parti politique algérien à décider le boycott des législatives du 12 juin



Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), l'un des principaux partis d'opposition en

Algérie, a annoncé samedi sa décision de boycotter les élections législatives anticipées prévues le 12 juin prochain. La décision du

boycott a été prise lors de la session ordinaire du Conseil national du parti, tenue samedi à Alger, rapporte la presse algé-

rienne, faisant savoir que cette décision a été prise à l'unanimité des membres du Conseil, qui ont catégoriquement rejeté la feuille de route annoncée par le pouvoir et exprimé leur soutien au mouvement de protestation (Hirak) en cours dans le pays. "C'est sur ce fond fait de répression, de maintien en prison de détenus d'opinion, de restriction des libertés individuelles et collectives et de régression économique et sociale que le pouvoir en place, disqualifié à deux reprises par un boycott massif et historique des urnes, s'apprête à jouer une nouvelle tragi-comédie électorale le 12 juin prochain", a déploré le président du RCD, Mohcine Belabbas, en ouverture des travaux de cette session ordinaire du Conseil national de son parti. Pour M. Belabbas, cité par les médias locaux, le pouvoir préfère le pourrissement qu'une solution à la crise que vit l'Algérie. "Incapable d'ouvrir un dialogue sérieux pour aller à une véritable

transition démocratique et faute de ne pouvoir neutraliser le Hirak par la répression, les véritables décideurs semblent parier l'avenir du pays sur l'option du pourrissement", a-t-il relevé.

Le RCD est la deuxième formation politique à boycotter le prochain scrutin législatif, après le Parti des Travailleurs (PT-Opération) qui avait tranché le 15 mars qu'il ne participera pas à cette échéance, dénonçant un scrutin dont les résultats sont "connus d'avance" et qui entre dans une "tentative malheureuse et misérable de sauver un système obsolète et non réformable". "Non et non, les prochaines législatives ne constitueront pas l'amorce du démantèlement du système obsolète, hérité du modèle de parti unique et contre lequel la majorité du peuple s'est révolté et s'est soulevé", s'est indigné le parti dans son communiqué annonçant le boycott des prochaines législatives.

Partenariat entre l'ASMEX et TFO Canada pour accompagner les exportateurs marocains

L'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et l'Agence gouvernementale canadienne en charge du commerce extérieur, de l'investissement et de la durabilité du commerce (TFO Canada) ont conclu, récemment à Rabat, un partenariat visant à soutenir les exportateurs marocains.

Signé par le président de l'ASMEX, Hassan Sentissi, et le directeur exécutif de TFO Canada, Steve Tipman, ce partenariat porte sur un financement canadien pour accompagner, former et renforcer les compétences des exportatrices et exportateurs marocains, indique les deux parties.

Cette entente, qui porte sur le partage du savoir-faire marocain en matière d'export avec les pays africains, consacre un focus spécial sur l'accompagnement des femmes exportatrices et des exportations à forte valeur ajoutée culturelle, immatérielle et technologique, précisent-ils.

Ces exportations comprennent toutes les régions nationales, avec un intérêt particulier pour les régions dont le potentiel exportateur n'a pas encore été pleinement atteint et les régions défavorisées, rapporte la MAP. En outre, l'ASMEX et TFO Canada ont convenu d'impliquer des acheteurs et grands donneurs d'ordre canadiens pour importer les produits marocains issus de ce programme, garantissant ainsi les débouchés d'export pour les entreprises et coopératives accompagnées de manière durable. Cette action aura une incidence directe sur la création d'emplois valorisants et permanents, l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et constituera une source importante de rentrées en devises.

Ce programme cible trois catégories d'export, à savoir les exports agricoles et agroalimentaires, les exports à forte composante culturelle, et les exports à forte composante technologique. L'objectif est d'augmenter la valeur ajoutée des exports marocains vers le Canada, de les pérenniser dans le temps et d'avoir un impact palpable concret et permanent sur les conditions de vie et la prospérité des entreprises, coopératives et personnes bénéficiaires.

Cette entente est haute en symboles, dans la mesure où elle intervient en période de pandémie et de crise économique mondiale et démontre de ce fait le caractère privilégié et la résilience des relations maroco-canadiennes, soulignent les deux parties. Et de poursuivre: "Elle reconnaît notamment le rôle clé du Maroc comme hub et Locomotive du développement africain et régional, sous le leadership visionnaire de S.M le Roi Mohammed VI. Elle valorise le capital immatériel national et la diversité culturelle marocaine à l'export".

Tenue dans le strict respect des mesures de protection contre le nouveau coronavirus (Covid-19), la cérémonie de signature de ce partenariat s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Canada au Maroc, Nell Stewart, ainsi que des personnalités du secteur public et privé.

Le Maroc en tête du classement du baromètre du CIAN sur le climat des affaires en Afrique



Le Maroc s'est classé au premier rang du classement du baromètre du CIAN -2020 sur le climat des affaires en Afrique, établi par le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et dévoilé jeudi 15 mars.

D'après les résultats de l'enquête annuelle réalisée entre novembre 2020 et début janvier 2021, auprès des entreprises internationales investies en Afrique, le Royaume a réalisé un score meilleur que celui de l'année précédente dans ce domaine. En effet, sa note est passée de 3,1 sur 5 en 2019 à 3,2 en 2020.

Soulignons que le Maroc partage le podium avec l'île Maurice, selon l'organisation patronale privée française dont les sociétés membres génèrent près de 80% de l'activité économique française sur le continent.

En effet, sur la totalité du panel, ces deux pays arrivent en tête du classement. Ils sont talonnés par le Mozambique et l'Afrique du Sud, selon le baromètre CIAN du représentant des entreprises françaises implantées dans les pays africains.

En ce qui concerne la région Afrique du Nord, la note d'appréciation de l'environnement des affaires pour l'Afrique révèle que la Tunisie et l'Algérie sont en recul en

matière de climat d'affaires dans ce classement. Tout comme l'Egypte.

En effet, malgré un très bon niveau d'infrastructures, un coût de facteurs et un environnement social favorables, les entreprises implantées en Tunisie ne perçoivent pas un climat d'affaires propice aux investissements. Le pays a obtenu une note de 2,8 sur 5 en 2020 contre 3,6 en 2019.

Quant à l'Algérie dont le score

a reculé de 2,8 sur 5 en 2019 à 2,5 l'année écoulée, «son administration est perçue comme peu favorable et elle est pénalisée par de nombreuses coupures du réseau Internet, préjudiciables dans un contexte de digitalisation des entreprises et de télétravail renforcé par la pandémie», a expliqué la directrice générale du CIAN, Sandrine Sorieul, dans un spécial (MAG 2021) publié par l'Opinion.fr.

Au niveau du continent, la note globale d'appréciation du climat des affaires s'établit à 2,5 sur 5, soit le même niveau que les deux années précédentes, a indiqué le CIAN qui rassemble les entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investis en Afrique.

«Le baromètre CIAN / IMMAR est un instrument particulièrement utile en ces temps de grands bouleversements car il nous instruit sur le ressenti et les attentes de ceux qui influencent l'Afrique en 2021, c'est-à-dire les leaders d'opinion», ont souligné Etienne Giros et Brahim Sail, respectivement président délégué du CIAN et CEO d'IMMAR R&C.

Avec ce baromètre, l'organisation patronale «propose un instrument d'aide à la réflexion et à la décision, tant pour les acteurs du secteur privé – les adhérents du

CIAN – que pour les pouvoirs publics, les universitaires ou les acteurs de la coopération», ont-ils soutenu.

Comme cela est indiqué sur son site web officiel, le Conseil rappelle qu'il sonde chaque année les dirigeants des entreprises étrangères implantées en Afrique sur les perspectives de leur activité : attendent-ils une croissance de leur résultat, prévoient-ils de nouveaux investissements ?

«Dans la même enquête, il leur est demandé d'évaluer l'environnement des affaires de leur pays d'activité sur 39 critères. Cela permet de mesurer les progrès et les fragilités des différents pays vus par les investisseurs», peut-on lire.

Soulignons que les résultats du baromètre du CIAN sur le climat des affaires ont été dévoilés en marge du «Forum Afrique CIAN» tenue sous la forme d'une webconférence sur le thème : «Le rebond en Afrique viendra aussi des entreprises», en présence d'intervenants de haut niveau.

Précisons également que cet important rendez-vous a été découpé cette année en deux séquences. Ainsi, la deuxième partie du forum aura lieu jeudi 1er juillet 2021, avec au programme : des conférences plénières en présentiel et des ateliers B2B.

Alain Bouthy



Le Royaume obtient une note de 3,2 sur 5 en 2020 contre 3,1 en 2019

Plus de 84.000 entreprises créées en 2020

Le nombre d'entreprises créées au Maroc durant l'année écoulée s'est établi à 83.806, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises se répartissent entre personnes morales (54.691) et personnes physiques (29.115), précise l'OMPIC dans son baromètre de création d'entreprises.

Pour les entreprises personnes morales, dont le total a été de 697.400 en 2020, la répartition sectorielle fait ressortir la domination du commerce avec une part de 32,51%, suivi du bâtiment et travaux

public (BTP) et activités immobilières (24,37%) et des services divers (17,07%), fait savoir la même source.

S'agissant des entreprises personnes physiques, au nombre de 1.179.576 durant l'année dernière, 57,31% relèvent du secteur du commerce, 10,43% des industries et 7,55% des services divers, ajoute l'Office.

Par région, Casablanca-Settat abrite 276.175 entreprises personnes morales, devant Rabat-Salé-Kénitra (101.668) et Tanger-Tetouan-Al Hoceima (75.246), indique le baromètre.

Consensus en faveur du statu quo du taux directeur

Le consensus des investisseurs financiers au Maroc est "clairement" en faveur d'une stabilité du taux directeur de Bank Al-Maghrib (BAM) lors de la réunion de son conseil prévue le 23 mars, rapporte Attijari Global Research (AGR).

Ainsi, 88% des investisseurs anticipent un statu quo du taux directeur de BAM au terme de son prochain conseil, contre 63% précédemment, précise AGR dans son enquête de mars, réalisée auprès d'un échantillon pertinent de 35 investisseurs considérés parmi les plus influents sur le marché boursier marocain.

A l'analyse des réponses obtenues par les deux principales catégories d'investisseurs, à savoir les institutionnels locaux et les acteurs de référence (Ndlr: représentent les personnes ayant suffisamment de recul sur le marché financier marocain leur permettant de retranscrire de manière relativement fidèle l'état d'esprit des investisseurs sans pour autant intervenir directement sur le marché), les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank dédiée à la recherche, relèvent que la quotepart des institutionnels anticipant une stabilité du taux directeur en mars 2021 affiche une unanimité passant de 57% initialement à 100% actuellement.

Automobile : L'ère de l'hybride a sonné !

Les véhicules hybrides électriques, qui connaissent un fort engouement dans plusieurs pays, attendent toujours, au Maroc, le déclic pour concrétiser leur renommée et s'imposer sur le marché national.

Coûts élevés, hésitation et choix restreint figurent parmi les principales raisons qui empêchent les Marocains d'opter pour cette technologie "eco-friendly" qui constitue une alternative directe à la motorisation uniquement thermique, particulièrement celle à essence.

Peu polluantes et moins énergivores, ces voitures sont devenues la figure de proue des valeurs environnementales mais aussi économiques.

Contacté par la MAP, Oussama Ameur, directeur central commercial de Toyota Maroc, a affirmé que la demande

locale en termes de voitures hybrides "n'est pas suffisamment développée", expliquant que cela est dû au fait que la plupart des marques n'ont toujours pas proposé des modèles à moteur alternatif.

"C'est une donne qui est en train de changer", a-t-il lancé, notant que ce type de véhicules commence tout juste d'intégrer les line-up des différentes marques et leur succès est une affaire de temps.

Et de soutenir que "dans des marchés plus développés, comme en Europe par exemple, l'adoption des moteurs électriques ou hybrides se renforce d'année en année. En 2021, les ventes des véhicules essence, hybride et électrique vont dépasser celles du diesel en Europe".

Mettant l'accent sur l'importance de vulgariser l'hybride et l'assurance du client pour cet achat "jusqu'à l'inhabituel", M. Ameur a indiqué que cette technologie commence à gagner la confiance des Marocains.

"Et ce n'est pas surprenant si l'on considère les nombreux bénéficiaires clients de nos modèles hybrides", a-t-il dit, précisant que la réduction des émissions CO2, les baisses de la consommation et des dépenses du service après-vente (SAV) par rapport au diesel sont tous des avantages substantiels très appréciés par les clients, sans compter que les modèles hybrides ne sont absolument pas plus chers que leurs équivalents diesel.

Au niveau national, plusieurs mesures ont été adoptées pour encourager l'acquisition des véhicules fonctionnant aux technologies alternatives. "Pour initier ce virage électrique-hybride, l'infrastructure marocaine se met en place progressivement", a souligné le responsable.

Les progrès s'enchaînent avec l'installation des bornes de recharge au ni-

veau de plusieurs points de service pour les voitures électriques, le lancement de la "iSmart" qui est la 1ère borne de recharge intelligente 100% marocaine ou encore la livraison du tout premier taxi hybride au Maroc, a-t-il ajouté.

M. Ameur a, en outre, estimé que le chemin reste relativement long pour atteindre l'objectif de la pleine démocratisation de l'hybride et de l'électrique au Maroc.

"L'hybride ne représente que 1% des ventes de véhicules neufs à fin 2020. Mais avec l'engagement continu des différents acteurs du marché automobile et les grandes entités nationales, ce virage vers une conduite éco-responsable sera imminent", a-t-il noté, relevant que son accélération ne peut se faire qu'à travers l'encouragement étatique de la conduite éco-responsable à travers de meilleures mesures incitatives.

Un système de malus/bonus peut s'avérer très encourageant pour le consommateur marocain pour réduire son empreinte carbone, a noté M. Ameur, faisant observer que les clients expriment clairement le besoin de mesures comme la réduction de la TVA, l'exonération des frais d'immatriculation ou encore des bonus liés à la réduction des émissions de CO2.

Il a, à cet égard, expliqué que l'utilisation des véhicules écologiquement responsables à travers le monde permet une prodigieuse économie d'énergie fossile mais aussi la réduction des émissions de CO2, relevant que la conception des nouveaux véhicules hybrides et électriques élimine autant que possible l'utilisation de produits toxiques comme le plomb, le cadmium hexavalent, le chrome et mercure.

L'hybride, un investissement sûr et rentable sur le long terme
L'hybride est un investissement plus



que rentable si l'on considère son coût et ses frais sur le long terme, a souligné le responsable commercial de Toyota, relevant que le prix d'un véhicule hybride reste globalement compétitif.

Ce type de véhicule dispose d'autres avantages le rendant un choix plus économique que les autres motorisations, a assuré M. Ameur, ajoutant que la fiabilité et la durabilité des voitures hybrides font que, sur le long terme, les coûts d'entretien deviennent bien moins importants que les autres types de véhicules.

Et d'expliquer que la plupart des pièces telles que les plaquettes et les disques de frein disposent d'une durée de vie plus longue. "Il en va de même pour les pneus, sans oublier que le véhicule hybride ne dispose ni de démarreur, ni d'alternateur, ni d'embrayage, ni de courroie de distribution. Donc moins de pièces et moins d'interventions et du coup, plus d'économies !"

Aussi, la consommation d'un véhicule hybride est largement moins importante que les autres motorisations, et cela peu importe le modèle ou la marque du véhicule hybride, a relevé M. Ameur.

Il a noté que la consommation

moyenne varie en moyenne entre 3,7L/100km pour les petites citadines et 6L/100km pour les SUV, tandis que les véhicules équivalents en essence ou en diesel avoisinent plutôt une moyenne entre 4,3L/100km et 8,5L/100km. Une différence non négligeable qui se fait sentir sur le budget de son acquéreur.

Le silence des voitures électriques, un danger pour les usagers de route vulnérables ?

Les voitures électriques et hybrides sont moins bruyantes mais elles ne sont pas entièrement silencieuses au point de constituer un danger pour la sécurité des passagers ou des piétons et/ou les autres automobilistes, a souligné M. Ameur, faisant savoir que les véhicules électriques et hybrides sont toutes équipées d'un bruit artificiel au-delà de 19 kilomètres/heure et en marche arrière pour alerter les piétons.

"Les voitures hybrides et électriques permettent au conducteur de savourer le silence au volant et le libère de tous ces bruits de moteur ordinaire qui nuisent énormément à notre santé", a-t-il noté.



Une alternative directe à la motorisation uniquement thermique, particulièrement celle à essence

Le tourisme, une opportunité pour l'insertion professionnelle des jeunes

Le secteur touristique au Maroc offre une opportunité majeure pour l'insertion professionnelle des jeunes en entreprise, en entrepreneuriat et en auto-emploi, a affirmé, récemment à Rabat, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui.

Le plan de relance du secteur touristique a prévu des dispositifs favorisant l'engagement des jeunes dans les filières touristiques, a souligné Mme Fettah Alaoui qui intervenait lors d'une conférence, tenue sous le thème "Le secteur touristique après la crise de la Covid-19: Quelle stratégie de relance?" à l'initiative de l'Association Ribat Al Fath pour le

développement durable, en partenariat avec la Jeune Chambre internationale de Rabat (JCI Rabat), à l'occasion de sa rentrée solennelle 2021.

Ces dispositifs s'articulent autour d'une refonte du dispositif de formation pour une meilleure adéquation employeurs-employés, outre le renforcement de la contribution des jeunes à la réflexion autour d'un nouveau paradigme du tourisme interne, a-t-elle précisé. Il s'agit aussi d'un soutien aux projets des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) dans le domaine touristique à travers notamment la mise en place d'une banque de projets touristiques pour l'enrichissement de l'expérience

destination, en plus de programmes dédiés aux jeunes dans le cadre du partenariat avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), a dit Mme Fettah Alaoui.

Dans ce sillage, rapporte la MAP, elle a fait savoir que le contrat-programme 2020-2022 positionnera la destination Maroc dans l'ère de l'après Covid-19, en l'adaptant aux nouvelles réalités de marché, en anticipant les changements dans les modes de consommation des touristes et en tirant profit des opportunités offertes dans un contexte de concurrence exacerbée.

Pour sa part, le président l'Association Ribat Al Fath, Abdelkrim Bennani,

a relevé que l'objectif de cette rencontre est de réfléchir à une stratégie à mettre au point, avec les pouvoirs publics et la société civile, pour arriver à dépasser les soucis des jeunes employés dans ce secteur durant cette période de crise liée à la pandémie.

"Les Marocains ne manquent pas d'ingéniosité comme ils en ont fait preuve durant cette pandémie", a-t-il affirmé, ajoutant que c'est dans ce sens que les pouvoirs publics et les acteurs privés ont conjugué leurs efforts afin de décliner des programmes très ambitieux œuvrant à la préservation de l'emploi pour ces jeunes ainsi qu'au soutien économique et financier pour la relance de

leurs projets.

De son côté, le président de la JCI Rabat, Mehdi Znati, a mis en avant les objectifs ambitieux de l'association qui vise à renforcer l'engagement avec les partenaires existants, à tisser de nouvelles relations avec des initiatives à grand impact et à encourager la culture de la collaboration.

Présente dans plus de 120 pays, la JCI est une organisation non-gouvernementale (ONG) internationale qui a pour mission d'offrir des opportunités de développement aux jeunes en leur donnant la capacité de créer du changement positif au sein de leurs communautés.

"Ben Toumert ou les derniers jours des Voilés"

Art & culture

Un roman historique signé Mouna Hachim

"Ben Toumert ou les derniers jours des Voilés" est le dernier livre de Mouna Hachim, un récit palpitant à dimension politique, à portée spirituelle et profondément humain. Il s'agit d'un roman historique qui, bien que rigoureusement documenté, n'en est pas moins un écrit où l'on ressent la fluidité du style et la poésie des mots.

Cet ouvrage propose de suivre les pas de Mohamed Ben Toumert, figure aussi charismatique que redoutable de la secte almohade.

Le livre évoque l'empire des Almoravides voilés, qui couvrait les deux rives du détroit de Gibraltar avec Marrakech pour capitale, vacillant dans la première moitié du XIIe siècle sous le coup de la secte almohade dirigée par un prédicateur fanatisé et non moins redoutable penseur. Il focalise sur Mo-

hamed Ben Toumert, le Mahdi bien guidé, restaurateur de la foi au sommet de la montagne escarpée, véridique dans ses dires, unique en son temps, l'homme au dirham carré, qui fit résonner le tambour de la guerre.

Érudit et épique, ce roman historique fondé sur des événements et des personnages réels, suscite des interrogations contemporaines portant sur les ravages du dogmatisme en contextualisant le drame d'une foi défigurée par l'extrémisme.

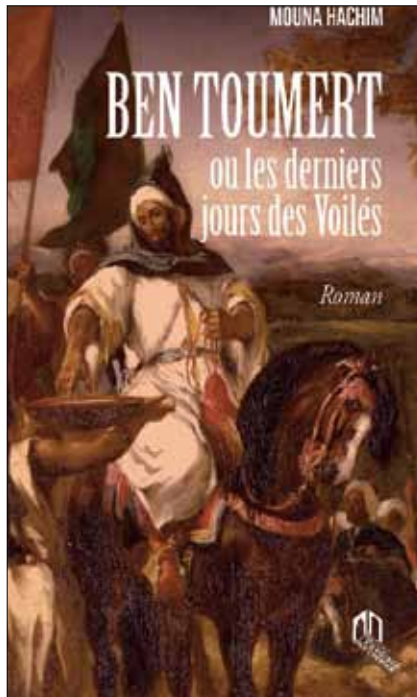
Alors que certains personnages sont mus par la haine et la soif de pouvoir enrobée de considérations morales, d'autres tentent juste d'aimer et de survivre au milieu de la folie des hommes.

Dans cette fresque médiévale tantôt politique, intime ou spirituelle, dans ce tourbillon qui mène de Marrakech à Tinnel en passant par Zagora, les

femmes, aussi présentes, jouent un rôle inattendu et bouleversant.

Essayiste, romancière et chercheuse, Mouna Hachim est Titulaire d'un DEA en littérature comparée de l'université Hassan II de Casablanca, elle a travaillé deux ans à un projet doctoral avant de s'engager professionnellement dans le journalisme et la communication. Ses recherches sont axées sur une double culture et un travail de translation de l'arabe vers le français. Mouna Hachim écrit ainsi en français à partir de recherches historiques anciennes et contemporaines qui sont pour l'essentiel en langue arabe.

Mouna Hachim est par ailleurs engagée dans des actions citoyennes, notamment autour de la protection du patrimoine et est considérée comme la «Maire de cœur» de Casablanca. Elle compte à son actif plusieurs ouvrages, tous marqués par l'histoire et ses réso-



Malgré la Covid-19, les Oscars seront remis en mains propres et en tenue de soirée



Pas de remerciements émus via Zoom, pas de jean ou de pyjama: malgré la pandémie qui a bouleversé son calendrier habituel, la cérémonie de remise des Oscars se déroulera le 25 avril en chair et en os et la tenue de soirée restera de rigueur, tout comme les précautions sanitaires.

La soirée des Oscars sera dirigée pour la sixième fois par Glenn Weiss, un expert reconnu de ce genre d'événements, avec à la production Steven Soderbergh, réalisateur du film "Contagion", a annoncé vendredi l'Académie des arts et sciences du cinéma qui décerne les prestigieuses récompenses cinématographiques. "Notre plan

c'est que cette année, les Oscars ressemblent à un film, pas à un spectacle télévisé", ont annoncé Soderbergh et les autres producteurs dans un communiqué, se félicitant des idées apportées par Glenn Weiss pour y parvenir.

David Rubin, le président de l'Académie a annoncé cette semaine que la cérémonie se déroulerait non seulement dans la traditionnelle salle du Dolby Theatre, au cœur d'Hollywood, mais aussi dans une gare ferroviaire historique du centre de Los Angeles, à une douzaine de kilomètres de là.

On ignore encore les détails mais la célèbre Union Station, réputée pour son architecture de style colonial espagnol, doit permettre au parterre de stars de participer à la soirée de gala tout en respectant les distances de sécurité de rigueur avec le coronavirus.

Une lettre a également été envoyée à tous les candidats pour les informer qu'ils devraient être physiquement présents s'ils souhaitent recevoir leur trophée. Il leur sera impossible de participer à la cérémonie virtuellement, comme ce fut le cas pour la cérémonie des Golden Globes fin février, qui a enregistré une audience catastrophique. "Nous faisons le maximum pour offrir une soirée agréable et sûre à tous ceux qui seront physique-

ment présents, ainsi que pour les millions de fans de cinéma dans le monde, et nous avons l'impression que faire ça virtuellement irait dans le sens contraire", écrivent les producteurs.

Appelant tous les invités à faire le déplacement à la gare Union Station pour "un événement intime", ils assurent les stars qu'un dispositif de test de dépistage au Covid-19 sera déployé sur place afin de garantir des résultats "dans la minute".

La cérémonie des Oscars semble ainsi s'inspirer de celle des Grammy Awards, organisée avec succès dimanche à Los Angeles entre scène couverte et plateau de remise des prix à ciel ouvert situé à proximité.

Les organisateurs ne semblent en revanche pas avoir été conquis par les Golden Globes et les vedettes qui recevaient leur statuette à domicile, en survêtement ou en pyjama. "La tenue de soirée est très cool si vous voulez venir, mais pas la tenue décontractée", insistent les producteurs.

La soirée des Oscars a été reportée de huit semaines en raison de la pandémie de coronavirus qui a provoqué la fermeture des cinémas et totalement bouleversé le calendrier des grands studios hollywoodiens.

Le réalisateur et scénariste marocain Mohamed Ismaïl tire sa révérence



Le réalisateur et scénariste marocain Mohamed Ismaïl est décédé samedi soir à Casablanca à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie, apprenant auprès de sa famille. Né en 1951 à Tétouan, feu Mohamed Ismaïl a produit et réalisé de nombreux films, séries, pièces théâtrales et émissions de

variété depuis qu'il a intégré la Télévision marocaine en 1974. Le défunt compte à sa filmographie une dizaine d'œuvres, notamment les téléfilms "Pourquoi pas" (2005) et "Allal al Kalda" (2003), ainsi que "Awlad Lablad", produit en 2009, "Adieu mères" (2007) et "Aouchtam" (1996).

Certaines de ces œuvres ont été pri-

mées dans plusieurs festivals sur la scène internationale. Il a notamment reçu le Prix du meilleur scénario au festival du film indépendant de Bruxelles pour son film "Ici et là", l'Étoile d'or du meilleur téléfilm pour "Allal al Kalda" et le Prix de réalisation et Grand prix du festival international des télévisions arabes au Caire.

Bouillon *de culture*

Leïla Slimani

La romancière franco-marocaine Leïla Slimani, représentante personnelle d'Emmanuel Macron pour la francophonie et marraine de l'édition 2021 de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, ainsi qu'une dizaine de personnalités impliquées dans la promotion de la francophonie, ont été reçues vendredi à l'Élysée par le Président Emmanuel Macron, à la veille de la Journée de la francophonie, a indiqué la présidence Française. Parmi les personnalités qui ont été reçues à l'Élysée figurent la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie Louise Mushikiwabo ou encore l'académicien Erik Orsenna.

Selon l'Élysée, citée par les médias de l'hexagone, cette réunion visait à donner "le coup d'envoi" de la préparation du Sommet de la francophonie prévu les 20 et 21 novembre 2021 en Tunisie.



3^{ème} édition du Festival national du prix Mohamed El Jem du théâtre scolaire



La 3^{ème} édition du Festival national du prix Mohamed El Jem du théâtre scolaire a eu lieu les 17 et 18 mars au Théâtre Mohammed V de Rabat.

Selon Kassem Ajaoui, écrivain et met-

teur en scène de théâtre, le rapport du jury, lu par Abdelhak Afandi en sa qualité de président, s'est distingué par la force de sa teneur et l'éloquence de son style arabe dans lequel il a décrit la réalité et les pers-

pectives de la pratique théâtrale au sein des établissements scolaires. Il a également précisé que ce rapport a mis en lumière les dimensions éducative et artistique dans les activités des clubs de théâtre dans les éta-

blissements scolaires et leur importance dans la formation théâtrale surtout en l'absence du théâtre et de l'expression dramatique dans les programmes scolaires.

Concernant le niveau des représentations théâtrales lors de cette édition du festival, le rapport s'est également concentré sur les écarts dans la valeur créative des équipes en compétition représentant toutes les régions du Royaume. Cela pose la question des critères de sélection des œuvres représentatives des régions par des comités régionaux et provinciaux en termes d'efficacité et de crédibilité. Le rapport fait aussi référence à un ensemble de recommandations liées au rôle des institutions dans le perfectionnement de la pratique théâtrale et l'amélioration des créations scolaires pour qu'elles soient plus professionnelles.

Kassem Ajaoui a, par ailleurs, souligné que le rapport allie le sens pédagogique et le professionnalisme artistique, tout en saluant la parfaite organisation de l'Académie de Rabat en partenariat avec l'Association des Amis de Mohamed El-Jem.

H.T

Vaccins anti-Covid et soft power

Horizons



Le débat sur les vaccins produits par les grandes puissances a récemment dévié des efforts déployés pour juguler l'épidémie du coronavirus vers un champ de bataille politique et stratégique. Parler de ces vaccins est de plus en plus associé à l'influence des pays producteurs. Il devient une manifestation du soft power de ces pays.

Le débat sur la validité de ce lien entre les vaccins et la puissance est certainement soutenu par les pratiques en vigueur.

Qu'il s'agisse de la distribution des vaccins ou de la défense désespérée des dirigeants et des politiciens, qui relève plus du nationalisme et de la dignité nationale que des normes scientifiques et sanitaires, la distribution des vaccins et la gestion des stocks accessibles aux pays et aux institutions relèvent plus des signes géopolitiques que de toute autre chose.

C'est une réalité. Mais elle doit être considérée avec prudence et rationalité.

La question du vaccin russe est peut-être un bon exemple pour comprendre la dimension politique du problème. Il ne s'agit pas seulement d'une division entre les Etats membres de l'UE sur l'utilisation du vaccin russe.

En effet, certains, dans l'orbite de Moscou à l'époque de la guerre froide, n'hésitent pas à accuser la Russie d'utiliser le vaccin comme un outil pour restaurer son ancienne influence. Entre les différents points de vue, il semble bien qu'il y ait un lien étroit avec le pouvoir et l'influence des Etats.

Le choix du nom, Spoutnik, qui évoque la rivalité bipolaire et la puissance à l'époque de la guerre

froide, illustre en soi la vision et la valeur que l'Etat russe attache au vaccin.

Ce n'est pas seulement la Russie, mais aussi la Grande-Bretagne, la Chine, les Etats-Unis et tous les pays qui se lancent dans ce domaine scientifique. La science est l'une des manifestations et l'un des signes du soft power des pays, et il n'y a rien à dire là-dessus. Le lien entre la science et le pouvoir n'est pas une chose passagère en géopolitique.

Mais ce qui est nouveau, ce sont peut-être les mécanismes d'exploitation et les terrains de conflit scientifique.

Il ne s'agit plus ici de faire étalage de la supériorité scientifique dans l'espace, par exemple, ou de lancer des fusées et d'explorer des galaxies. Il s'agit d'une compétition sur le territoire d'autres pays.

Le facteur géopolitique semble manifester. Certains critiquent ce qu'ils considèrent comme une instrumentalisation politique des épidémies et des vaccins. Je pense que ce phénomène a émergé depuis le début de la crise. Il n'a pas attendu la parution des vaccins.

L'ancien président américain Donald Trump a appelé le virus « China virus » dans une position stratégiquement motivée, liée à l'image mentale et visant à ternir la réputation de la Chine dans le contexte d'une rivalité bipolaire féroce pour le leadership de l'ordre mondial post-coronavirus.

Mais la guerre des vaccins peut sembler plus révélatrice de la dimension politique de l'ensemble du problème.

Le ministre slovaque des Affaires étrangères, Ivan Korčok, n'était même pas d'accord avec son

premier ministre, qui s'est félicité de la réception par son pays d'un lot de vaccins russes, affirmant que la question n'avait rien à voir avec des facteurs géopolitiques. Son ministre des Affaires étrangères a décrit le vaccin comme un «outil de guerre hybride».

Il en va de même en République tchèque, où le président Miloš Zeman a appelé le président russe Vladimir Poutine à fournir le vaccin, tandis que son ministre de la Santé a refusé d'accepter le vaccin russe sans l'approbation de l'Agence européenne des médicaments. Ce geste a incité le président à demander sa démission.

A la lecture de ces positions divergentes, certains sont convaincus que la diplomatie russe en matière de vaccins vise à créer un fossé au sein du bloc européen. Mais la réalité est que la production de vaccins des autres pays est limitée, et qu'il y a des problèmes de distribution à cause de la demande massive et simultanée.

Pour trouver des solutions à ce problème, il faut peut-être aller au-delà de la théorie du complot, qu'elle soit fondée ou non. L'Europe souffre de la lenteur du programme de vaccination. Il y a des différences et des controverses à propos de certains vaccins, et qui les reçoit en premier.

A mon avis, cette question doit être envisagée d'un point de vue humain. La Slovaquie et la République tchèque ont récemment connu le pire taux de mortalité au monde par rapport à la population pendant des semaines, selon les statistiques de l'AFP basées sur des données officielles. Les hôpitaux ont atteint leur capacité maximale.

Parler de l'aspect politique des

vaccins devient un luxe qui n'est pas autorisé dans des conditions humanitaires aussi difficiles. Il est vrai que la défense de certains vaccins a pris une dimension nationale, tandis que d'autres ont été distribués dans un contexte géopolitique. Mais la moitié des personnes qui se font vacciner réduisent les risques de maladie et de souffrance au niveau mondial.

La crise, qui n'a pas été gérée avec une boussole morale et humaine depuis son déclenchement, confirme que le discours sur les principes humanitaires est une chose et les actions une autre. L'humanité est maintenant dans une situation qui exige une forte solidarité si l'on veut que le monde retourne réellement à l'avant-Covid.

Parler de soft power et de géopolitique est un privilège que beaucoup de nations n'ont pas. Cela ne doit pas être un obstacle à la collecte de vaccins, conformément à la règle selon laquelle le meilleur vaccin est celui qui est disponible maintenant, pas demain.

Par Salem AlKetbi
Politologue émirati et ancien candidat au Conseil national fédéral



وزارة الصحة
+E.LIΘ+ I +A.ΘE
Ministère de la Santé

المملكة المغربية
+XHAÆ+ I HEYOE
Royaume du Maroc

Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المنطقة الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021 على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف مساعدين تقنيين من الدرجة الثالثة تخصص: مساعد معالج أو مساعد في العلاج Aide-soignant.

مركز المباراة:
تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:
يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في منصبين (02)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:
تفتح المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية، والحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف أحد المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمتها طبقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل، تخصص "مساعد معالج أو مساعد في العلاج Aide-soignant" والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحيحة أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بمباراة توظيف مساعدين تقنيين من الدرجة الثالثة الموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma ورفاقه في ملف الترشيح.
- إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوبا على البريعة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma يوم الخميس 08 أبريل 2021، على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يتم إدراجه بعد ذلك على البريعة الإلكترونية يعتبر لاشيا.
- لوائح المرشحين المقبولين لاجتياز المباراة:**
www.sante.gov.ma وعلى موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، وتصبح هذه اللوائح هائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لاشيا كل ملف ترشيح ناقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هائيا وغير قابل للتعديل؛
- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح يودع على البريعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- تحدد لوائح الناجحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين المرشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20؛
- يعين المرشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات الهائية.

N°2449/PA

وزارة الصحة
+E.LIΘ+ I +A.ΘE
Ministère de la Santé

المملكة المغربية
+XHAÆ+ I HEYOE
Royaume du Maroc

Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المنطقة الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021، على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف مهندسي الدولة من الدرجة الأولى، تخصص: البيوطي Biomédical.

مركز المباراة:
تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:
يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في منصبين (02)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

التخصصات المطلوبة:
تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

التخصص	Spécialité	العدد
البيوطي	Biomédical	منصبتين (02)

شروط الترشح:
تفتح هذه المباريات في وجه المرشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على شهادة مهندس دولة، المسلمة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية أو إحدى الشهادات المحددة قائمتها وفقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma في أجل أقصاه يوم الخميس 08 أبريل 2021.
- إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma ويعتبر يوم الخميس 08 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.
- لوائح المرشحين المقبولين لاجتياز المباراة:**
تنشر لوائح المرشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح هذه اللوائح هائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح ناقصه إحدى الوثائق المطلوبة،
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هائيا وغير قابل للتعديل،
- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات،
- تحدد لوائح الناجحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20.
- يعين المرشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات الهائية.

N°2450/PA

وزارة الصحة
+E.LIΘ+ I +A.ΘE
Ministère de la Santé

المملكة المغربية
+XHAÆ+ I HEYOE
Royaume du Maroc

Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المنطقة الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021، على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف تقنيين من الدرجة الرابعة، تخصص: تقني في المعلومات Technicien en Informatique.

مركز المباراة:
تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:
يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في أربعة مناصب (04)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

التخصصات المطلوبة:
تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

التخصص	Spécialité	العدد
تقني في المعلومات	Technicien en Informatique	أربعة مناصب (04)

شروط الترشح:
تفتح هذه المباريات في وجه المرشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على دبلوم تقني المسلم من إحدى مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قائمتها وفقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma في أجل أقصاه يوم الخميس 08 أبريل 2021.
- إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma ويعتبر يوم الخميس 08 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.
- لوائح المرشحين المقبولين لاجتياز المباراة:**
تنشر لوائح المرشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح هذه اللوائح هائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح ناقصه إحدى الوثائق المطلوبة،
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هائيا وغير قابل للتعديل،
- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات،
- تحدد لوائح الناجحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل لا يقل عن 12 من 20.
- يعين المرشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات الهائية.

N°2452/PA

وزارة الصحة
+E.LIΘ+ I +A.ΘE
Ministère de la Santé

المملكة المغربية
+XHAÆ+ I HEYOE
Royaume du Maroc

Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المنطقة الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021، على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف متصرفين من الدرجة الثانية، تخصص: المنازعات الإدارية Contentieux Administratifs.

مركز المباراة:
تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:
يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في أربعة مناصب (04)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

التخصصات المطلوبة:
تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

التخصص	Spécialité	العدد
المنازعات الإدارية	Contentieux Administratifs	أربعة مناصب (04)

شروط الترشح:
تفتح هذه المباريات في وجه المرشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على الماستر أو الماستر التخصص أو دبلوم الدراسات العليا المتخصصة أو دبلوم الدراسات العليا المعمقة، المسلمة من طرف المؤسسات الجامعية الوطنية أو إحدى الشهادات المعادلة لها والمحددة قائمتها وفقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma في أجل أقصاه يوم الخميس 08 أبريل 2021.
- إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma ويعتبر يوم الخميس 08 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.
- لوائح المرشحين المقبولين لاجتياز المباراة:**
تنشر لوائح المرشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح هذه اللوائح هائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح ناقصه إحدى الوثائق المطلوبة،
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هائيا وغير قابل للتعديل،
- يعتبر لا غيا كل ملف ترشيح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات،
- تحدد لوائح الناجحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20.
- يعين المرشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات الهائية.

N°2451/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI
COMMUNE DE SAFI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°03/2021

Le 21/04/2021 à 15 Heures, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président de la COMMUNE DE SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**« AFFERMAGE DES BOUTIQUES VIDES DES MARCHES :
ZITOUNE – KOLEA - SANIAT »**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration de LA COMMUNE DE SAFI sise à Safi. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire et les prix d'ouverture sont fixé dans le cahier de charge, et suivant la liste ci-dessous :

➤ **Marché Zitoune:**

N° DES BOUTIQUES (Marché Zitoune)	Superficie en m2	Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique)	Caution en DH (Par boutique)
29	3,64	300,00	3000,00
30	7,28	300,00	3000,00
33	4,28	300,00	3000,00
34	4,28	300,00	3000,00
35	4,28	300,00	3000,00
36	4,28	300,00	3000,00
41	4,28	300,00	3000,00
46	4,20	300,00	3000,00
112	5,67	300,00	3000,00
115	5,67	300,00	3000,00
117	5,67	300,00	3000,00
120	5,67	300,00	3000,00
123	5,67	300,00	3000,00
124	5,67	300,00	3000,00
125	5,67	300,00	3000,00

➤ **Marché Saniat:**

N° DES BOUTIQUES (Marché Saniat)	Superficie en m2	Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique)	Caution en DH (Par boutique)
28	5,74	300,00	3000,00
48	5,74	300,00	3000,00
49	5,74	300,00	3000,00
53	10,08	300,00	3000,00
61	5,74	300,00	3000,00
62	10,08	300,00	3000,00
66	5,74	300,00	3000,00

➤ **Marché Kolea:**

N° DES BOUTIQUES (Marché Kolea)	Superficie en m2	Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique)	Caution en DH (Par boutique)
12	11,10	300,00	3000,00
18	11,10	300,00	3000,00
20	11,10	300,00	3000,00
21	11,29	300,00	3000,00
22	11,29	300,00	3000,00
25	10,40	300,00	3000,00
28	11,17	300,00	3000,00
29	11,97	300,00	3000,00
30	11,97	300,00	3000,00
45	11,10	300,00	3000,00
55	19,76	300,00	3000,00
56	11,10	300,00	3000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada Al Oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la COMMUNE DE SAFI .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la COMMUNE DE SAFI
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20 – 14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 2 du cahier de charge.

N°2455/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المديرية الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021، على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف تقنيين من الدرجة الثالثة، تخصص: الهندسة المدنية Génie Civile.

مركز المباراة:

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في أربعة مناصب (04)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

التخصصات المطلوبة:

تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

التخصص	Spécialité	العدد
الهندسة المدنية	Génie Civile	أربعة مناصب (04)

شروط الترشح:

تفتح هذه المباريات في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على بلوغ تقني متخصص المسلم من إحدى مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قائمتها وفقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يتعين على المترشح(ة) تعينة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - في أجل أقصاه يوم الخميس 08 أبريل 2021.

2. إيداع ملف الترشح:

تودع ملفات الترشح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالمواقع الإلكترونية لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - ويعتبر يوم الخميس 08 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشح، وكل ملف ترشح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.

3. لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تنشر لوائح المترشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

• يعتبر لا غيا كل ملف ترشح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة.

• يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض نهائيا وغير قابل للتغيير.

• يعتبر لا غيا كل ملف ترشح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات.

• تحدد لوائح الناجحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل لا يقل عن 12 من 20.

• يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات النهائية.

N°2453/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المديرية الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 18 أبريل 2021، على الساعة التاسعة صباحا (09:00)، مباراة لتوظيف مساعدين تقنيين من الدرجة الثالثة، تخصص ميكانيك السيارات Mécanique Automobile.

مركز المباراة:

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في مناصب (02)، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

التخصصات المطلوبة:

تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

التخصص	Spécialité	العدد
ميكانيك السيارات	Mécanique Automobile	منصبتين (02)

شروط الترشح:

تفتح هذه المباريات في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة للتسليم طبقا للمرسوم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987 أو إحدى الشهادات المعادلة لها وفقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل، والحاصلين على رخصة السهافة من نوع «B» و «C» و «D».

طريقة الترشح:

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يتعين على المترشح(ة) تعينة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - في أجل أقصاه يوم الخميس 08 أبريل 2021.

2. إيداع ملف الترشح:

تودع ملفات الترشح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالمواقع الإلكترونية لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - ويعتبر يوم الخميس 08 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشح، وكل ملف ترشح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.

3. لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تنشر لوائح المترشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

• يعتبر لا غيا كل ملف ترشح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة.

• يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض نهائيا وغير قابل للتغيير.

• يعتبر لا غيا كل ملف ترشح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات.

• تحدد لوائح الناجحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20.

• يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات النهائية.

N°2454/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Acquisition et installation de groupes électropompes immergés pour les forages de la nappe Charf El Akkab à Tanger.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/DR9/C/SPN1/2021

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus que les modifications suivantes ont été apportées à l'avis d'appel d'offres :

- La séance d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 07Avril 2021 à Dix (10) heures (heure locale) du matin** au lieu du Mercredi 24Mars 2021 à Dix (10) heures (heure locale), à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE- Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.
- Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07/04/2021 à 09h00** (heure locale) (au lieu du 24/03/2021 à 09h00) où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

N°2456/PC

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2021

Le 20 Avril 2021 à 11Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude géotechnique d'amélioration des caractéristiques géométriques des routes suivantes :

- RP 3019 : du PK 14+750 au PK 15+250 sur 0,5 Km reliant Mohammedia et Mediouna –Province de Mediouna -
- RP 3001 : du PK 2+100 au PK 3+100 sur 1 Km reliant Bouskoura et Dar Bouazza – Province de Nouaceur
- RP 3028 : du PK 9+200 au PK 10+000 sur 0,8 Km reliant Bouskoura et Mediouna – Province de Mediouna
- RP 3003 : du PK 0+750 au PK 1+250 sur 0,5 Km reliant la RN1 et Dar BouazzaProvince de Nouaceur-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Dirhams (5000 DHS).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante quinze mille six cent soixante douze Dirhams toutes taxes comprises (75.672,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activité	Qualification	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG-3 : Etudes géotechniques routières courantes	3

- Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°2457/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
 PROVINCE D'IFRANE
 N°.....D.A.R

*** AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/P.I./D.A.R./2021**
CONCERNANT LA LOCATION DES LOTS DE TERRAIN APPARTENANT A LA COLLECTIVITE ETHNIQUE DES AIT OUAHI, CAÏDAT DE SIDI ADDI, CERCLE D'AZROU, PROVINCE D'IFRANE
POUR LA REALISATION DE PROJETS AGRICOLES*

Le Ministère de l'Intérieur (Direction des Affaires Rurales) lance un avis d'appel d'offres concernant la location des lots de terrain appartenant à la collectivité ethnique des Ait Ouahi, Caïdat de Sidi Addi, Cercle d'Azrou, Province d'Ifrane, pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, tel qu'il est mentionné dans le tableau ci-après :

Nom du terrain	Collectivité ethnique	Références foncières	Province	Caïdat	Commune	N° de lot	Coordonnées de Centroïde		Superficie	Couture du terrain	Prix d'ouverture de location
							X	Y			
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	1	520541	304192	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	2	520254	303774	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	3	519967	303320	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	4	519678	302910	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	5	520855	304010	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	6	520546	303513	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	7	520240	303028	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	8	519966	302580	19 ha 51 a	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	9	521102	303820	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	10	520784	303264	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	11	520489	302741	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	12	520193	302243	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	13	520464	302039	41 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	14	522177	302874	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	15	521829	302494	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	16	521559	301867	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	17	521388	301396	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an

Nom du terrain	Collectivité ethnique	Références foncières	Province	Caïdat	Commune	N° de lot	Coordonnées de Centroïde		Superficie	Couture du terrain	Prix d'ouverture de location
							X	Y			
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	18	521100	301073	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	19	522309	302497	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	20	521915	302039	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	21	522357	302103	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	22	522074	301529	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	23	521759	301428	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	24	521394	299663	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	25	522581	300068	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	26	522070	299745	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	27	521640	299425	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	28	523099	299961	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	29	522662	299656	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	30	522241	299412	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	31	521884	299164	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	32	523217	299566	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	33	522853	299298	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	34	522482	299033	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	35	522132	298715	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	36	522984	299035	20 ha	agricole	1000 Dh/ha/an
Bled Jmaat Ait Ouahi	Ait Ouahi	D.A.n°297	Ifrane	Sidi Addi	Sidi Mekhfi	37	522463	298619	15 ha	agricole	1000 Dh/ha/an

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales au Secrétariat Général de la Province d'Ifrane ou téléchargé à partir du site Web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le numéro : 06 70 18 33 17.

Les concurrents peuvent déposer leurs plis, contre récépissé, dans les bureaux de la Division des Affaires Rurales de la Province d'Ifrane, à partir du 30/03/2021 jusqu'au 17/05/2021 à 16 heures, délai de rigueur.

La réunion de la commission d'ouverture des plis se tiendra le 19/05/2021 à 11h00 au siège de la province d'Ifrane.

N°2458/PA

«Distribution de fourniture de confection et équipement» Société à responsabilité limitée
Capital : 1.000.000,00 DH
Siège social : 4, rue Arcachon La Gironde Casablanca
RC 83839
IF 02501034
Constitution

1) Aux termes de l'assemblée générale ordinaire, décisions collectives des associés suivant PV du 18-12-2020, il résulte :
- Constatation de la cession des parts intervenue entre Kacemi Mohamed cédant 3424 à Kacemi Yassine.
- Approbation de la cession - Modification de l'article 7 des statuts
2) Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 26-02-2021 sous le n° 767606.

N° 2564/PA

«CAFCO SARL» Société à responsabilité limitée
Capital : 7.600.000,00 DH
Siège social : 91-93, rue de Libourne Casablanca
RC 49485
IF 02500093
Constitution

1) Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, décisions collectives des associés suivant PV du 14-12-2020, il résulte :
- Approbation des cessions de parts sociales intervenues entre Kacemi Mohamed et Kacemi Yassine de 3750 parts.
- Augmentation du capital social de 600.000,00 DH à 7.600.000,00 DH
- Signature sociale : Kacemi Mohamed uniquement ou Kacemi Abdassalam et Kacemi Yassine.
- Modification de l'article 7 des statuts
2) Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce le 04-03-2021 sous le n° 768619.

N° 2565/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
Province de Nouaceur
Commune de Dar Bouazza
Division des Ressources Financières

AVIS D'ENQUETE COMMODO INCOMMODO
Le président de la Commune de Dar Bouazza avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.
Cette enquête concerne la demande déposée par Aziz Abdelkrim pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : Réparation des carrosseries des voitures au local situé à : Province de Nouaceur, commune de Dar Bouazza, CH3A-IMM 12-M4. Résidence Al Amal.
Un registre des observations est mis à la disposition du public au service économique

N° 2570/PA

Avis d'insertion
Amalme IMMOBILIER SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL 10.000.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL 27 RUE VERDI 1er ETAGE (BELVEDERE) Casablanca
RC.139123 IF.1023614

1) Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés suivant PV du 10/12/2020, il résulte :
- Approbation des cessions de parts intervenues entre Kacemi Mohamed et Kacemi Yassine de 4300 parts.
- Augmentation du capital de 100.000,00 dh à 10.000.000,00 dhs par la création de 99.000 parts
- Modification des articles 6 et 7 des statuts.
2) Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 26/02/2021 sous le n°767607.

N° 2459/PA

«Meryatex SARL» Société à responsabilité limitée
Capital : 5.000.000,00 DH
Siège social : Centre commercial Mediouna 29, Bd Mohammed VI IM H 1er Etage
N° 01 / B2 – Casablanca
RC 446421
IF 37734544
Constitution

1) Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire décisions collectives des associés suivant PV du 10-12-2020, il résulte :
- Ouverture de trois succursales à l'adresse suivante :
I. Résidence Yassine rue de Libourne N° 5 Casablanca
II. Résidence Yassine rue de Libourne N° 5 Casablanca
III. Hay Arsalane Bd Hassan El Alaoui N° 86 Casablanca
- Augmentation du capital social de 100.000,00 DH à 5.000.000,00 DH
- Signature sociale : Kacemi Mohamed uniquement ou Kacemi Abdassalam et Kacemi Yassine.
- Modification de l'article 7 des statuts.
2) Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce le 4-3-2021 sous le n° 768626.

N° 2460/PA

G.H.S IMPORT-EXPORT «SARL AU»
AU CAPITAL
DE 100.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : 55, Bd Mohamed V, Imm. JAKAR, Apt N° 33
Guéliz
Marrakech

AVIS DE LIQUIDATION :
Suivant le rapport de la liquidatrice en date du 21/12/2020, enregistré à Marrakech le 30/12/2020.
Et suit au Procès Verbal de l'A.G.E. en date du 21/12/2020, enregistré à Marrakech le 07/01/2021
L'associé unique approuve et accepte : La liquidation définitive de la dite société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 15/03/2021 sous le

N° 121708, RC N° 83445.
N° 2461/PA

HIBA COSMETIQUE
S.A.R.L.A.U AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
DISSOLUTION
I) Aux termes du P.V. de l'A.G.E en date du 05/03/2021, l'associé unique de la Société dite : « HIBA COSMETIQUE » a décidé de : - Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour . Et Nommer en qualité de liquidateur MR. YASSINE ZOUAOUL.
- Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à LOT OITOUR RUE 4 IMM 60 NR 3 SIDI MOUMEN CASABLANCA.
II) Le Dépot Légal a été effectué au G.T.C de CASABLANCA le 18/03/ 2021 sous le N° 770721.

N° 2462/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021/BG
Le 14 Avril 2021 à 11Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de: 518.234,46DHS TTC (cinq cent dix-huit mille deux cent trente-quatre dirhams 46 cts toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la

Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
N° 2463/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT DU TRANSPORT AERIEN ET DE L'ECONOMIE SOCIALE
OFFICE DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION
Avis d'appel d'offres ouvert n°01/ MOURAFKA/2021 (Séance non publique)

Le 14/04/2021 à 10H30, il sera procédé en séance non publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°01/MOURAFKA/2021, relatif à la réalisation de l'accompagnement des coopératives bénéficiaires du programme Mourafaka d'appui post création des coopératives (3ème tranche), en 03 lots :
- Lot n° 1 : Provinces et préfectures de : Safi, Eljaidida, SidiBennour et Yousoufia
- Lot n° 2 : Provinces et préfectures de : Laayoune, Boujoudj et Tarfaya
- Lot n° 3 : Provinces et préfectures de : Oueserd et Dakha.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération sis à 13 rue DayetAoua, Agdal-Rabat, BP: 1297, dans les conditions prévues dans l'article 19 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma et sur le site web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Douze Mille Quatre Cent Vingt Dirhams (12.420,00DHS)
- Lot n° 2 : Trente Deux-Mille Quatre Cent Dirhams (32.400,00DHS)
- Lot n° 3 : Douze Mille Quatre Cent Vingt Dirhams (12.420,00DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour chaque lot est fixée à la somme de :
- Lot n° 1: Huit Cents Vingt Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (828.000,00DHS T.T.C) ;
- Lot n° 2 : Deux Millions Cent Soixante Mille Dirhams, Toutes Taxes Com-

prises (2.160.000,00DHS T.T.C) ;
- Lot n° 3 : Huit Cent Vingt Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (828.000,00DHS T.T.C) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération, 13 Rue Dayet Aoua Agdal - Rabat- B.P :1297;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04-09-2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation.
N° 2464/PA

Royaume du Maroc
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)-Branche Eau-DIRECTION REGIONALE DU NORD
Régénération de la conduite d'adduction de Tanger Med par la pose d'une nouvelle conduite DN600 en fonte à joints verrouillés sur 1150 ml et réhabilitation de 20 points hauts.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°27/DR9/C/SPN1/2021

La présente consultation concerne les travaux de Régénération de la conduite d'adduction de Tanger Med par la pose d'une nouvelle conduite DN600 en fonte à joints verrouillés sur 1150 ml et réhabilitation de 20 points hauts.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés mis à jour de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.berd.com) le 09/11/2020.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût de : Régénération de la conduite d'adduction de

Tanger Med par la pose d'une nouvelle conduite DN600 en fonte à joints verrouillés sur 1150 ml et réhabilitation de 20 points hauts.

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants:

- Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Douze million cinq cent mille Dirhams marocains (12500000,00 MAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2017-2018-2019).
- Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent :

« Fourniture et pose de conduite d'eau potable en fonte à joints verrouillés de diamètre supérieur ou égal à 500 mm et d'un linéaire minimal de 100 mètres ».

Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cent vingt mille Dirhams Marocains (120 000MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19/05/2021 à 09h00 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 19/05/2021 à 10h00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Aucune visite du site du projet n'est prévue pour cet appel d'offres.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriel à l'adresse suivante : ferrasi@onee.ma.

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) - Branche Eau Direction Régionale du Nord

Adresse : 6, Rue Melila, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 /15 /20 /25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08

N° 2465/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION GUELIMM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS

Avis rectificatif

Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01/INDH/2021

Travaux de construction de six unités préscolaires Type 1 à la province de Guelmim -Marché Alloti - :

- Lot n°1 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Tontine à la commune d'Abaynou.
- Lot n°2 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Iguissel à la commune d'Abaynou.
- Lot n°3 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Agmad à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°4 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Ighir Ifrane à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°5 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Taourirt Izakarne - Timoussan à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°6 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Talaaint à la commune de Timoulay.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée au 20/04/2021 à 11H00.
- 2- Les cautionnements provisoires et l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, pour chaque Lot, ont été fixés comme suit :

N° Lot	Le cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
1	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)
2	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)
3	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)
4	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)
5	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)
6	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Quarante Deux Dirhams (180 042,00Dhs)

3- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.

N°2466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 16/2021

Le 21 avril 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN - LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés) 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : Treize mille cinq cent (13.500,00) dirhams.

L'estimation du maître d'ouvrage est : Un million cent vingt mille huit cent douze dirhams (1 120 812,00 DH) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A : Construction	A.5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 6 de règlement de la consultation.

N°2467/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DE

CADRE DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL AU TITRE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2021

le programme prévisionnel des marchés BG que le maître d'ouvrage (PROVINCE DE OUARZAZATE) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

BG:

TRAVAUX

N°	Objet des Travaux	Type de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	coordonnées du service concerné
1	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE	Travaux	Province d'Ouarzazate	Appel d'offres ouvert	2ème semestre	Service des marchés de la province de ouarzazate 05-24-88-22-18
2	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT DANS LA PROVINCE D'OUARZAZATE					
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION DANS LA PROVINCE D'OUARZAZATE					
4	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE,					

FOURNITURES

N°	Objet des fournitures	Type de fournitures	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	coordonnées du service concerné
1	Fourniture de bureau	Fourniture de bureau	Province Ouarzazate	Appel d'offres ouvert	1er semestre	Service des marchés de la province de ouarzazate 05-24-88-22-18
2	Fourniture pour le matériel informatique .	Matériel informatique				
3	Acquisition de matériel informatique et de logiciels .	Matériel informatique				
4	Achat de matériel et mobilier de bureau au profit de la province d'ouarzazate	Matériel et mobilier				
5	Achat et installation de matériel de transmission	Matériel technique				
6	achat de matériel technique	Matériel technique				

SERVICES

N°	Objet des services	Type de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	coordonnées du service concerné
1	LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT POUR MATERIEL DE PAVOISEMENT AU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE	Consultation architecturale	Province Ouarzazate	Appel d'offres ouvert	1er semestre	Service des marchés de la province de ouarzazate 05-24-88-22-18
2	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE					

N°2468/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ADOSSÉ	TOMBE DES NUES	SIXIÈME MOIS	SODIUM	HOMME DONNEUR EN FRANCE	BAIE ROUGE	PRÉNOM FÉMININ	NADA
			BUS		L'ENVERS: FOLLIE COUSIN		
ROULÉ			EXÉCUTÉ				
DONNE				FLEMMÉ			
SEUL		FORME D'ÊTRE	FROUSSE	SYMBOLE DE L'OR	LIE	BALAI EN CRUE	
PETITE QUANTITÉ		FER			CONNU		ABIMA RIGIDITÉ
		PLANCHER		BÂTON FIXE MALIN			
DONNE L'EXEMPLE	COCO			UTOPISTE		POSSESSIF	
	DRESSE						
		PETIT RUISSEAU		FORME D'ÊTRE	DÉBARC-ADÈRE		
AU-DELÀ DU MAL		ÉRUCTION	NOYELLES	TRÈS MINCE		FOND DE SOCIÉTÉ	ROI BURLESQUE
				LIE			
				ROMAINS		CHOISIE	
L'HOMME DES BOIS				ARTICLE ESPAGNOL		PARTIE D'UNE TRIBU	
ANNONCE UNE SUITE			ÉVENTUALITÉ			BLEUE DANS LE NOIR	

Solution mots flechés d'hier

MUTIN	NICOTINE	PI	OR	ANERIE	AN	DU	MIROBOLANTE	N	ROSE	EE	SM	URGE
NABABS	SU	SUE	MOI	SUC	BENET	O	I	U	U	DEALE	RAT	THETE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Journal Libération
Libération Maroc
ojo MAROC
2017
www.ojo.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III				■					■			
IV					■							
V			■				■			■		
VI		■							■			
VII			■			■			■			
VIII										■		
IX		■								■		
X			■		■							
XI			■						■			
XII												

HORizontalement

- I. Fait du porte à porte.
- II. Scier.
- III. Céréale - Mot de passe pour un tueur - Jalon qui fait date.
- IV. S'envoient en l'air - Colorés.
- V. Possessif - Pour Jules ou Marie - Morceau de lard ou de jambon.
- VI. Non dit ou seulement aux amis - Vaisselle - Mot à baffé.
- VII. Un berlinois - Vieille note - Un bleu.
- VIII. Coco belles plumes.
- IX. Pour un docteur; pas pour un toubib - Pâturage d'été - Article de bazar.
- X. Parties centrales d'un temple grec - Vieilles scènes - Se donne avant de commencer.
- XI. Peut foutre en l'air toute une carrière - Groupement - Mène l'étaalon.
- XII. Espacement.

Verticalement

- 1. Tire-fesses.
- 2. Qui rend heureux.
- 3. Kilo - Conjonction - Vira.
- 4. Fait le sioux - Institut de beaux T.
- 5. Un peu d'essence - Politesses - Coule dans une botte.
- 6. A occupé des occupés - Consultation populaire.
- 7. Du vent - Acarien.
- 8. Donner le ton - Tacheté.
- 9. La première chaîne sans le chiffre - Souvent dans un local - Encore des morceaux de lard.
- 10. Protège le matelas - Refuge pour Lionel - Cale.
- 11. Arbre d'Afrique - Drame lointain - Très original.
- 12. Qui sursaute.

Grilles de sudoku

Facile

3			2	5	1			
		5	9	4				
		4	8	6		7	9	
	6							4
	2	7	3	1	4	8	6	
4								3
6	2		9	7	5			
			8	6	4			
	9	1	3					7

Moyen

		1		3		8		4
				2			6	
		4	9	8	7			
1								
2	4	6	1	5	9			8
								5
		3	1	6	2			
	8		5					
7	2		8		6			

Difficile

			4	2	5			
	4	6					3	
	7	5				1	6	
	7							6
	1		2				5	
3						7		
	6	1				8	9	
	3			5	6			
	9	3	8					

Expert

				2	5			9
9		7						
	6	1			8			
					4	6		2
	2			3				7
8	6	2						
		3				7	9	
				6				
3		8	7					8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	6	4	8	3	9	2
9	6	4	2	3	7	1	8	5
8	2	3	5	1	9	6	4	7
6	7	2	3	5	4	8	1	9
4	9	5	1	8	6	7	2	3
1	3	8	7	9	2	5	6	4
2	8	6	9	7	5	4	3	1
7	4	1	8	2	3	9	5	6
3	5	9	4	6	1	2	7	8

Moyen

8	4	5	2	6	7	3	9	1
6	1	7	9	3	8	5	2	4
9	2	3	1	4	5	6	7	8
3	8	2	7	1	9	4	5	6
4	9	6	5	2	3	8	1	7
5	7	1	4	8	6	9	3	2
1	6	4	3	5	2	7	8	9
2	5	9	8	7	4	1	6	3
7	3	8	6	9	1	2	4	5

Difficile

7	3	4	2	5	8	6	1	9
9	8	2	3	1	6	5	7	4
5	6	1	7	9	4	3	2	8
2	1	3	6	8	9	7	4	5
6	4	5	1	7	3	8	9	2
8	9	7	5	4	2	1	3	6
1	2	9	8	6	7	4	5	3
4	5	8	9	3	1	2	6	7
3	7	6	4	2	5	9	8	1

Expert

4	1	5	8	9	7	3	2	6
2	7	6	3	1	5	8	4	9
8	3	9	4	6	2	5	7	1
3	9	1	2	8	4	7	6	5
7	4	2	6	5	3	9	1	8
6	5	8	1	7	9	4	3	2
1	8	7	9	4	6	2	5	3
9	2	4	5	3	1	6	8	7
5	6	3	7	2	8	1	9	4

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	N	U	S	I	E	N	N	E	S
II	N	A	S	A	L	I	S	A	N	T
III	O	V	A	L	E	S	■	J	E	U
IV	M	I	T	E	S	■	O	A	R	P
V	A	G	■	R	■	P	S	■	V	E
VI	T	A	R	E	E	S	■	R	A	F
VII	O	T	E	N	T	■	T	I	T	I
VIII	P	I	■	T	I	O	N	■	I	A
IX	E	O	N	■	O	L	E	R	O	N
X	E	N	O	R	M	E	M	E	N	T

Sport

Clôture en beauté de la 7^{ème} édition du raid solidaire féminin "Sahraouiya"

Le rideau est tombé, vendredi soir à Dakhla, sur la 7^e édition du raid féminin solidaire "Sahraouiya", organisée sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise des prix aux différentes associations, et s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat du Transport aérien, et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui, du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, ainsi que du président du conseil provincial, Ahmed Bekkar.

Un hommage a également été rendu aux femmes responsables relevant de la délégation régionale de la santé de la région qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'événement soit tenu en toute sécurité.

Intervenant à cette occasion, Mme Fettah Alaoui a affirmé que Sahraouiya est un événement "magnifique" qui porte les valeurs du sport et de la solidarité, saluant l'engagement de toutes les autorités locales ainsi que toute l'équipe de Sahraouiya pour le succès de cette édition qui s'est déroulée dans un contexte exceptionnel.

Pour sa part, la présidente de l'Association "Lagon Dakhla", co-organisatrice de "Sahraouiya", Laila Ouachi, a souligné que toutes les participantes sont des femmes inspirantes et fortes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour des vocations sociales.

La marraine de cœur de l'événement depuis sa première édition, Aïcha Chenna, présidente de l'Association "Solidarité féminine" a exprimé, dans une vidéo, sa fierté de toutes les femmes participantes qui ont montré à travers cette compétition



leur attachement à des causes humaines et ont surmonté toutes les difficultés avec force et bonne humeur.

Les deux équipes représentant l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) ont également reçu un prix, elles défendaient l'Association "Dream Role Fondation" au Ghana, qui œuvre à aider les enfants orphelins, et ceux en situation difficile. La cérémonie a été également marquée par la remise de subventions à deux associations, à savoir "Solidarité féminine" qui soutient les mères célibataires, et "Les amis du ruban rose" qui soutient les femmes atteintes du cancer du sein, en plus de trois autres associations récompensées suite à un tirage au sort.

Sahraouiya a également accueilli cette

année une nouvelle marraine belge, Tatiana Silva, mannequin, animatrice de télévision et présentatrice de la météo, à laquelle un hommage a été rendu lors de cette cérémonie.

Organisée par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le groupe Dakhla Attitude, "Sahraouiya" est un véritable tremplin sportif qui a rassemblé cette année encore des équipes venant des quatre coins du Royaume, mais également d'Afrique et d'Europe.

S'inscrivant durablement dans des valeurs de solidarité, de partage et de soutien, le raid Sahraouiya apporte son soutien à des actions et à des personnalités œuvrant pour la solidarité et la promotion de la femme.

Le stade de Bouznika bientôt prêt

Le grand stade de Bouznika, dont les travaux touchent à leur fin, sera prêt dans les prochains jours. Le projet dont le coût global s'élève à plus de 33,560 millions de Dh, vient renforcer les infrastructures sportives de la province de Benslimane, en général, et de la ville de Bouznika en particulier, et contribuer aussi à l'encouragement de la pratique du football dans cette province.

Le stade, d'une capacité d'accueil de 5.000 spectateurs, fait partie d'un grand projet dont le coût global dépasse 104,948 millions de Dh, comprenant une salle couverte, un complexe culturel, une bibliothèque, un hôtel pour sportifs et une maison des jeunes, outre un complexe commercial, des espaces verts et un parking. Le grand stade de Bouznika, situé à l'entrée de la ville, via la route de Benslimane, comprend également une salle de congrès, plusieurs autres salles, des vestiaires et d'autres dépendances. Le stade a été équipé de 5.000 sièges dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, alors que le revêtement en gazon synthétique a été assuré par la Fédération Royale marocaine de football. Pour s'informer de l'état d'avancement des travaux du stade, le gouverneur de la province Samir Yazidi et le président du conseil communal de Bouznika, Mohamed Karimine, ont effectué, en présence de plusieurs responsables locaux, une visite au chantier et suivi des explications sur le projet, fruit d'un partenariat entre la municipalité de Bouznika, le ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Royale marocaine de football.



Les JO de Tokyo se dérouleront sans spectateurs étrangers



Les Jeux olympiques de Tokyo se disputent cet été sans spectateurs venant de l'étranger en raison de risques sanitaires importants, ont annoncé samedi les responsables olympiques et les autorités japonaises à l'issue d'une réunion en ligne.

Les parties japonaises de l'organisation sont arrivées à la conclusion que les spectateurs "ne pourront pas entrer au Japon au moment des Jeux olympiques", prévus du 23 juillet au 8 août, une décision que le Comité international olympique (CIO) et le Comité international

paralympique (CIP) "respectent pleinement et acceptent", selon un communiqué.

La situation sanitaire au Japon et à l'étranger demeure très difficile, et il est par conséquent hautement improbable que l'accès au Japon soit garanti cet été pour les visiteurs de l'étranger, ont justifié les organisateurs.

"Notre première priorité a été, est et reste la sécurité de tous les participants aux Jeux olympiques et du peuple japonais", avait indiqué en préambule de la réunion Thomas Bach, le président du CIO, évoquant "des sacrifices de la part de chacun".

D'autres mesures draconiennes contre le Covid-19 sont prévues pour garantir un "environnement sûr" aux Jeux de Tokyo, qui avaient été reportés d'un an l'an dernier à cause de la pandémie. La vaccination des participants ne sera pas obligatoire mais le CIO l'encourage vivement.

Le président de la CAL, Fouad Meskout, en mission d'inspection en Tunisie

Le président de la Confédération africaine de lutte, le Marocain Fouad Meskout, a entamé jeudi, en tant qu'envoyé de la Fédération internationale de lutte, une mission d'inspection en Tunisie en prévision du tournoi de lutte pour les régions d'Afrique et d'Océanie, qualificatif pour les Jeux olympiques de Tokyo, qui se tiendra du 31 mars au 5 avril à Hammamet.

Dans ce cadre, M. Meskout, également président de la Fédération Royale marocaine de lutte, a eu jeudi à Tunis des entretiens avec la ministre tunisienne par intérim de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle, Siham Ayadi, portant sur les préparatifs de la Tunisie pour accueillir cette compétition.

Lors de cette réunion, marquée par la présence du président de la Fédération tunisienne de lutte, Houcine Kharrazi, et du directeur du comité d'organisation du tournoi, la ministre a affirmé l'engagement de son pays à organiser des

événements sportifs majeurs dans diverses disciplines et au profit des différentes catégories.

Elle a également appelé à la formation d'une cellule de suivi chargée de l'accueil des délégations tunisiennes participant à cette édition, de faciliter leur entrée en Tunisie et de mettre en place, en coordination avec les départements concernés, tous les moyens logistiques nécessaires au succès de cette manifestation sportive.

De son côté, M. Meskout s'est félicité de "la qualité des installations touristiques, hôtelières et sportives de la Tunisie, à même de permettre la réussite de cette compétition", mettant l'accent sur la nécessité de respecter le protocole sanitaire mis en place par le ministère tunisien de la Santé et la Fédération internationale de lutte.

La Tunisie avait été désignée par le Comité exécutif de la Fédération internationale de lutte pour accueillir le tournoi de qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo 2021 pour les régions d'Afrique et d'Océanie.



Buteur, Yassine Bounou sauve le FC Séville !

Le portier marocain Yassine Bounou a sauvé son équipe du FC Séville de la défaite en inscrivant le but égalisateur à la 94ème minute lors du match qui a opposé le club andalou à Valladolid, samedi soir, dans le cadre de la 28ème journée du championnat espagnol.

L'international marocain, qui a participé à la dernière attaque des visiteurs,

a marqué l'unique but des Andalous d'un joli tir offrant au FC Séville un point précieux.

Le dernier portier à avoir marqué un but en Liga était le gardien d'Eibar, Dmitrovic, lorsqu'il a transformé un penalty le 21 janvier contre l'Atletico Madrid.

Yassine Bounou, convoqué par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic

pour disputer les prochains matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021), est l'un des joueurs les plus distingués du championnat espagnol.

Suite à ce nul, le FC Séville est quatrième avec 55 points, à 8 unités de l'Atletico de Madrid, qui devait jouer son match hier contre Alaves.

La sélection nationale des joueurs locaux en stage à Maâmora



La sélection nationale des joueurs locaux effectuera, du 23 au 29 mars, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, le sélectionneur national, Lhoucine Ammouta, a fait appel à 26 joueurs pour prendre part à ce stage, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

A noter que les Lions de l'Atlas, double champions d'Afrique, se réunissent pour la première fois depuis le sacre au Championnat d'Afrique des nations (Cameroun-2021).

Ci-après la liste des 26 joueurs convoqués:

Mohamed Amssif (FUS), Hicham El Mejhed (IRT), Ayoub Lakrad (AS FAR), Hamza Rezagui (RSB), Omar Boutayeb (RCA), Ayoub El Amloud (WAC), Reda Slim (AS FAR), Hatim El Ouahabi (IRT), Soufiane Bouftini (HUSA), Jamal Harkass (MCO), Abdelkarim Baadi (RSB), Youssef El Fahli (HUSA), Walid El Karti (WAC), Adam Ennafati (MCO), Walid Sebbar (OCS), Abdelmounaim Boutouil (SCCM), Omar El Arjouni (RCA), Mohamed Zrida (RCA), Ismail Benkatib (MAS), Mohamed Ounajem (WAC), Ismail Khafi (MCO), Saïfeddine Bouharra (SCCM), Alaeddine Ajray (MAS), Zakaria El Ouardi (RCA), Abdelilah Hafidi (RCA) et Hamza El Moussaoui (MAT).

Coupe du Trône de volley-ball

Consécration de l'AS FAR

L'AS FAR a remporté la Coupe du Trône de volley-ball (2019-2020), catégorie messieurs, en s'imposant face au FUS de Rabat par trois sets à un (22-25, 25-22, 32-30 et 25-15), lors de la finale disputée samedi à la salle couverte Al Massira de Meknès.

Grâce à cette victoire, les Militaires sont parvenus à remporter leur troisième titre d'affilée, le neuvième au total.

Plus tôt dans la journée, les dames de l'AS FAR ont remporté à leur tour la Coupe du Trône de volley-ball (2019-2020), en venant à bout du Difaâ d'El Jadida (DHJ) en trois sets à un.

A l'issue des deux finales, tenues sans public, Mme Bouchra Hajji, présidente de la Fédération Royale marocaine de volley-ball, et M. Abdelghani Sabbar, gouverneur de la préfecture de Meknès, ont procédé à la remise des médailles et trophées aux vainqueurs.



Divers

Botola D2

Voici les résultats de la 15^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matchs disputés samedi :

Vendredi
KACM-UTS : 2-2
RBM-ASS : 1-2
Samedi
SM-RAC : 1-0
OD-WST : 4-2
WAF-CAK : 3-0

A noter que les matches JSS-CJBG, IZK-OCK et TAS-KAC devaient avoir lieu hier.

Pétanque

La Fédération Royale marocaine de pétanque (FRMP) a tenu, samedi à Béni Mellal, ses assemblées générales ordinaire (2020) et extraordinaire avec à l'ordre du jour l'actualisation des statuts et des règlements généraux de la fédération.

L'assemblée générale ordinaire 2020 a été consacrée notamment à l'examen des rapports moral et financier de la saison 2019-2020, du projet du budget 2021, et à la présentation du procès-verbal de la précédente assemblée ainsi que du rapport de l'auditeur de la fédération. Au menu de cette assemblée figurait également la désignation, suite à une proposition du comité exécutif, d'un auditeur indépendant pour examiner et certifier les comptes de la fédération.

Tous les points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ont été approuvés à l'unanimité, a indiqué le président de la FRMP, Khalid El Mansouri.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, les membres ont approuvé à l'unanimité l'actualisation des statuts et des règlements généraux de la fédération, a ajouté M. El Mansouri.

Ibrahim Moulay Cherif aux commandes de la Ligue régionale Laâyoune-Sakia El Hamra de basketball



Ibrahim Moulay Cherif a été élu président de la Ligue régionale de Basketball de Laâyoune-Sakia El Hamra, lors de l'Assemblée générale constitutive de cette ligue tenue samedi au complexe sportif Al-Hizam à Laâyoune.

Cette assemblée générale s'est dé-

roulée en présence du président de la Fédération royale marocaine de Basketball (FRMBB), Mustapha Aourach, des membres du bureau directeur, ainsi que des représentants des clubs de la région.

Dans une déclaration à la MAP, M. Moulay Cherif a indiqué que la création de la première ligue de basketball de la

région est le fruit des efforts consentis par les clubs locaux, au nombre de 07 accrédités par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Il a expliqué que l'accent sera mis sur la mise en application du programme d'action de la Ligue pour profiter de l'importante infrastructure sportive dont dispose la ville de Laâyoune, renforcer le rayonnement de ce sport dans la région, en plus de favoriser la formation des jeunes et cadres techniques.

De son côté, M. Aourach a relevé que la création de la Ligue régionale de Laâyoune-Sakia El Hamra s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme d'action de la FRMBB concernant la concrétisation de la régionalisation. Ce programme, a-t-il ajouté, s'articule autour de l'autonomie des Ligues régionales et de la promotion d'une formation optimale pour les cadres et les compétences de ce sport.

Le président de la FRMBB a en outre salué la qualité des infrastructures sportives de la ville de Laâyoune, qui va contribuer à promouvoir la pratique du basketball dans la région.

Après un an dans le noir, Broadway aperçoit la lumière, à l'automne

"We Will Be Back!" - "Nous reviendrons!" : une dizaine de chanteurs ont clamé vendredi, en plein Times Square, leur promesse que Broadway allait bientôt rouvrir. Un parfum d'optimisme flottait dans l'air, malgré les portes closes des théâtres alentour.

Deuxième vague de pandémie sous contrôle, vaccinations massives, premières autorisations de réouverture partielle des lieux de spectacles, New York "commence à reprendre vie. Mais une fois Broadway rouvert, on sera à 100%", estime Ryann Redmond, qui jouait dans la comédie musicale "La reine des neiges", avant la fermeture de Broadway, le 12 mars 2020.

Pour Charlotte St. Martin, présidente de la Broadway League, l'association professionnelle des producteurs et exploitants, l'autorisation donnée par le gouverneur de New York de rouvrir les salles de spectacle avec une capacité limitée à 100 personnes à partir du 2 avril est néanmoins avant tout symbolique.

L'Armory ou The Shed, deux lieux gigantesques qui permettent la distanciation sociale, annoncent déjà des spectacles dans quelques jours seulement, mais Broadway, avec ses théâtres compacts et ses coûts de production très lourds, n'en sera pas.

"Nous visons toujours l'automne", dit-elle, tout en précisant que les autorités locales n'ont toujours rien dit de la date ou des conditions de



réouverture.

Tous se raccrochent aux déclarations du Dr Anthony Fauci, conseiller de la Maison Blanche, qui a évoqué, en janvier, la réouverture de Broadway "au début ou au milieu de l'automne".

L'équation économique de Broadway fait que les salles doivent pouvoir être remplies à au moins 75% de leur capacité pour que la réouverture ait un sens financièrement, selon Charlotte St. Martin.

"Il faut qu'il y ait un plan" des au-

torités, exhorte Clayton Craddock, batteur qui faisait partie de la comédie musicale "Ain't Too Proud", avant la pandémie.

Malgré 12 mois sans recettes, et probablement au moins six de plus à prévoir, seule une poignée de productions ont définitivement jeté l'éponge, trois comédies musicales et deux pièces.

Laissant 31 spectacles positionnés pour une reprise à l'automne avec, en sus, quelques nouveautés, comme

"Music Man" ou "MJ The Musical". Leurs musiciens, acteurs et techniciens ont été mis au chômage technique, la plupart sans couverture santé. Même si cette dernière pourrait être rétablie rapidement grâce au nouveau plan de soutien à l'économie adopté cette semaine au Congrès, selon Charlotte St. Martin.

Certains n'ont pas tenu et abandonné les planches pour de bon. Clayton Craddock a repris des études d'informatique, et failli devenir agent

d'assurances.

Mais "j'ai réalisé que mon talent n'était pas là", dit-il. "Ça fait 45 ans que je joue, que je me perfectionne" à la batterie. "Je ne vais pas renoncer à ça. C'est ce que je fais de mieux."

Un an d'obscurité ne sera pas venu à bout de la passion qui habite de nombreux professionnels de Broadway. Dès qu'ont résonné, vendredi à Times Square, les premières notes de "On Broadway", version George Benson, des timbres puissants se sont élevés, parfois teintés de quelques vibratos.

"C'était génial", a réagi Peppermint, première actrice transgenre à tenir le rôle principal d'une comédie musicale en 2018, dans "Head Over Heels".

"Je peux chanter sous ma douche tant que je veux, mais quand vous voyez les gens réagir, combien ils sont touchés, et que vous réagissez en retour, c'est un échange d'émotions."

Bien que, depuis un an, Ryann Redmond n'ait pu compter que sur télévision et cinéma pour travailler, elle n'a rien perdu de sa voix, qui avait donné vie au personnage d'Olaf, le bonhomme de neige, dans "La reine des neiges".

"On a fait beaucoup de comédies musicales Zoom, et beaucoup d'enregistrements à la maison", explique-t-elle. "J'ai essayé de rester active parce que c'est un muscle, comme un athlète."

"La reine des neiges" a été annulée par Disney dès mai dernier, mais elle

Poulet au sésame

Ingrédients :

Pour 2 personnes

- 250 g d'aiguillettes de poulet
- 2 c. à soupe de sucre roux
- 4 c. à soupe de sauce soja
- 2 c. à soupe de graines de sésame
- 2 c. à soupe de vinaigre de riz
- 1 c. à soupe d'huile de sésame

Les étapes :

1. Dans un saladier, déposer les aiguillettes de poulet et ajouter le sucre, le vinaigre, la sauce soja et les graines de sésame. Mélanger le tout et laisser mariner

minimum 30 minutes.

2. Entre-temps, faire cuire le riz blanc dans un grand volume d'eau bouillante salée. Une fois prêt, l'égoutter et le réserver au chaud avec une noix de beurre.

3. Faire chauffer l'huile de sésame dans un wok ou une poêle et y faire revenir les aiguillettes de poulet avec la marinade.

4. Faire cuire 5 minutes puis servir avec le riz.

Le poulet au sésame est un plat simple et savoureux à accompagner de quelques tiges de ciboulettes ciselées.



La Russie veut envoyer ses détenus nettoyer l'Arctique

La Russie pourrait envoyer ses détenus participer à la dépollution de l'Arctique, région polluée par de nombreux accidents industriels, a déclaré le directeur des services pénitentiaires russes (FSIN).

"Le FSIN étudie la possibilité de mobiliser les condamnés pour le nettoyage de la pollution de zones du territoire arctique", a déclaré Alexandre Kalachnikov lors d'une réunion avec des hauts responsables des services pénitentiaires, des propos confirmés à l'AFP par le FSIN.

Il a précisé avoir demandé aux responsables territoriaux du FSIN de "travailler dans cette direction", expliquant que l'administration de Norilsk, ville industrielle très polluée par les activités minières, avait notamment conclu un tel accord.

La région de Norilsk, qui abrite de nombreuses activités du géant minier Norilsk Nickel, a justement été touchée l'an passé par une catastrophe écologique après le déversement de 21.000 tonnes de carburant dans plusieurs cours d'eau, suscitant une immense marée rouge, visible depuis l'espace.

En décembre, les autorités avaient déjà

évoqué ce projet de dépollution par des repris de justice lors d'un Forum arctique à Saint-Petersbourg.

Elena Korobkova, une responsable du FSIN, avait notamment parlé d'utiliser des "constructions modulaires mobiles" pour héberger les détenus dans ces zones reculées.

"Les organisations qui nettoient la zone arctique sont invitées à avoir une coopération mutuellement avantageuse avec le FSIN pour attirer les détenus à de tels travaux", a-t-elle déclaré, selon le site internet du Forum.

Les responsables du FSIN n'ont fait aucune mention de possibles incitations pour les prisonniers, comme des remises de peine ou des salaires plus élevés que ceux versés actuellement aux condamnés à des colonies pénitentiaires.

Une telle mesure, si elle était mise en oeuvre, pourrait rappeler le Goulag de l'époque stalinienne, où les condamnés étaient utilisés pour des travaux gigantesques, comme la construction du canal de la mer Blanche (1931-1933) dans le nord-ouest du pays, qui fit des centaines de milliers de morts.